

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03553

Numéro SIREN : 542 088 067

Nom ou dénomination : BEL

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2022 sous le numéro de dépôt 16106

BEL

Société Anonyme

2, allée de Longchamp

92150 SURESNES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 184 €
632 013 843 RCS Nanterre

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A.S. au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

BEL

Société Anonyme

2, allée de Longchamp

92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société BEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation

Note 1.3 « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 1 397 millions d'euros, soit 43% du total de l'actif net. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et la quote-part de capitaux propres réévalués.

Les projections de flux de trésorerie sont basées sur des données budgétaires à 5 ans issues des plans d'affaires des filiales.

Compte tenu de l'importance des titres de participation au bilan et de la sensibilité des modèles d'évaluation aux hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Notre appréciation de l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation est fondée sur le processus mis en place par la Société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- rapprocher les quotes-parts de situation nette retenues par la Société avec les états financiers des filiales ;
- lorsque la quote-part de situation nette est inférieure à la valeur nette comptable des titres :
 - obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées et les rapprocher des plans d'affaires des filiales ;
 - vérifier la cohérence des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie avec l'historique de performances du Groupe et des entités, et conforter, notamment par entretiens avec les responsables financiers de chaque zone géographique, les perspectives futures de croissance ;
 - apprécier, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le modèle de valorisation et les taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BEL par l'Assemblée générale du 25 juin 1998 pour le cabinet Deloitte & Associés, du 12 mai 2010 pour le cabinet Grant Thornton et par celle du 11 mai 2021 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 30^{ème} année de sa mission sans interruption, compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenus antérieurement à cette date, le cabinet Grant Thornton dans la 12^{ème} année et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 1^{ère} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La-Défense et Neuilly-sur Seine, le 1^{er} avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Virginie PALETHORPE

PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier BELET



Thierry LEROUX

Deloitte & Associés



Jean-Pierre AGAZZI

ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE			
(en millions d'euros)	NOTES	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		115,4	107,0
Production vendue			
• ventes		1 106,3	1 170,1
• travaux			
• prestations de services			
• produits des activités annexes		46,5	46,3
TOTAL PRODUCTION VENDUE		1 152,8	1 216,4
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (DONT A L'EXPORTATION : 627,9)	3	1 268,2	1 323,4
Production stockée			
• encours de production de biens			
• encours de production de services		(1,9)	1,0
• produits		(13,1)	1,8
TOTAL PRODUCTION STOCKÉE		(15,0)	2,8
Production immobilisée		13,4	7,8
Subventions d'exploitation		1,1	
Reprises sur provisions (et amortissements)		3,2	2,0
Transferts de charges	4	27,7	20,8
Autres produits		68,7	76,3
TOTAL I		1 267,3	1 433,1
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice			
• achats de marchandises		75,6	73,6
• variation des stocks de marchandises		(7,1)	(1,5)
Total coût d'achat marchandises vendues		68,5	72,1
Consommations de l'exercice en provenance des tiers			
• achats stockés d'approvisionnements			
<i>matières premières</i>			
<i>autres approvisionnements</i>		0,7	0,8
• variation des stocks d'approvisionnements		0,1	0,3
• achats de sous-traitance		777,8	778,0
• achats non stockés de matières et fournitures		10,5	10,3
• services extérieurs			
<i>personnel extérieur</i>	5	6,6	8,1
<i>loyers en crédit-bail</i>			
<i>autres</i>		396,5	396,2
TOTAL CONSOMMATIONS EN PROVENANCE DES TIERS		1 192,2	1 193,7
Impôts, taxes et versements assimilés			
• sur rémunérations		4,1	4,1
• autres		6,8	8,8
TOTAL IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES		10,9	12,9
Charges de personnel			
• salaires et traitements		88,3	86,0
• charges sociales		38,0	36,9

TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	5	126,3	122,9
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• sur immobilisations : dotations aux amortissements		9,7	9,3
• sur immobilisations : dotations aux provisions			
• sur actif circulant : dotations aux provisions		0,2	0,2
• pour risques et charges : dotations aux provisions		1,8	2,7
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		11,7	12,2
Autres charges		18,3	15,7
TOTAL II		1 427,9	1 429,5
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		(60,5)	3,6
QUOTES-PARTS DE RESULTATS D'OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
BÉNÉFICE OU PERTE TRANSFÉRÉE III			
PERTE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ IV			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations		118,4	115,6
D'autres valeurs mobilières et créances de l'Actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		3,8	2,7
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		18,5	1,2
Différences positives de change		60,1	62,7
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement			0,2
TOTAL V		200,8	182,4
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et provisions		5,4	3,1
Intérêts et charges assimilées		24,7	24,3
Différences négatives de change		46,8	55,2
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		0,2	
TOTAL VI		77,1	82,6
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	6	123,7	99,8
3 – RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔTS) (I – II + III – IV + V – VI)		63,1	103,4
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1,8	0,1
Sur opérations en capital			
• produits des cessions d'éléments d'actif		1,1	0,1
• subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice			
• autres			
TOTAL SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1,1	0,1
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		8,4	3,2
TOTAL VII		11,2	3,4
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3,6	2,9
Sur opérations en capital			
• valeurs comptables éléments immobilisés et financiers cédés		15,8	0,5
• autres		0,5	0,1
TOTAL SUR OPERATIONS EN CAPITAL		16,3	0,6
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• dotations aux provisions réglementées		14,3	9,6
• dotations aux amortissements et aux autres provisions		0,3	0,3
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		14,6	9,9
TOTAL VIII		34,5	13,4
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	7	(23,2)	(10,0)
Participation des salariés aux résultats	IX	4,1	3,5
Impôts sur les bénéfices	X 8	(17,4)	(1,8)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	XI	1 579,4	1 618,9

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	XII	1 526,2	1 527,2
5 – RÉSULTAT NET (BÉNÉFICE OU PERTE)		91,7	91,7

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

(en millions d'euros)	NOTES	2021			2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques procédés logiciels, droits et valeurs similaires		116,8	86,6	30,2	15,8
Fonds commercial		221,5		221,5	221,5
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours		14,7		14,7	12,0
Avances et acomptes versés sur immo. inc.		0,3		0,3	0,1
		353,3	86,6	266,7	249,4
Immobilisations corporelles					
Terrains		1,0	0,6	0,4	0,4
Compte d'ordre					
Constructions		26,3	16,3	10,0	11,3
Installations techniques, matériel et outillages industriels		48,3	39,5	8,8	10,0
Autres		8,5	6,3	2,2	2,5
Immobilisations corporelles en cours		1,5		1,5	0,9
Avances et acomptes		0,1		0,1	
		85,7	62,7	23,0	25,1
Immobilisations financières ^(a)					
Participations		1 398,9	2,1	1 396,8	1 244,6
Créances rattachées à des participations		637,6	0,8	636,8	672,2
Autres titres immobilisés		12,9	0,1	12,8	7,6
Prêts		6,5		6,5	6,8
Autres		23,8		23,8	24,9
		2 079,7	3,0	2 076,7	1 956,1
TOTAL I	9	2 518,7	152,3	2 366,4	2 230,6
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Matières premières et autres approvisionnements		0,6	0,1	0,5	0,6
Encours de production [biens et services]		1,4		1,4	3,2
Produits intermédiaires et finis		14,4		14,4	17,7
Marchandises		0,3		0,3	3,0
		16,7	0,1	16,6	24,5
Avances et acomptes versés sur commandes		0,4		0,4	0,5
Créances d'exploitation ^(b)					
Créances clients et comptes rattachés		176,8	0,8	176,0	167,4
Autres	10	38,4		38,4	37,7
		215,2	0,8	214,4	205,1
Créances diverses ^(b)	11	203,2		203,2	130,7
Capital souscrit, appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12	115,4		115,4	91,0
Instruments de trésorerie	13	6,8		6,8	22,0

Disponibilités		294,1		294,1	434,6
Charges constatées d'avance et compte d'attente ^(b)	14	16,1		16,1	4,6
TOTAL II		309,9	0,9	309,9	913,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV		0,9		0,9	1,3
Écarts de conversion Actif V	15	5,9		5,9	9,5
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		3 203,4	153,2	3 240,2	3 154,4
(c) Dont à moins d'un an (brut)				639,1	674,4
(d) Dont à plus d'un an (brut)				0,9	1,0

PASSIF

(en millions d'euros)	NOTES	2021	2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 10,3)	17	10,3	10,3
Primes d'émission, de fusion, d'apport		22,1	22,1
Écarts de réévaluation		0,1	0,1
Réserves :			
• Réserve légale		1,1	1,1
• Réserves réglementées		0,2	0,2
• Autres		487,6	487,6
Report à nouveau		681,9	590,2
Résultat de l'exercice		53,2	91,7
Subventions d'investissement		0,2	0,3
Provisions réglementées	18	42,9	36,4
TOTAL I	19	1 298,5	1 240,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		8,1	6,3
Provisions pour charges		3,9	4,7
TOTAL II	20	12,0	11,0
Dettes ^(a)			
Dettes financières			
• Emprunts obligataires convertibles			
• Autres emprunts obligataires	21	763,5	753,3
• Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédit ^(b)	22	22,5	21,3
• Emprunts et dettes financières divers	23	327,2	266,8
		1 113,2	1 041,4
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS			
Dettes d'exploitation			
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés		228,4	224,5
• Dettes fiscales et sociales		50,6	55,2
• Autres	24	43,9	32,7
		322,9	312,4
Dettes diverses			
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10,4	6,2
• Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
• Autres	25	462,9	517,5
		473,3	523,7
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE	13	12,8	2,2
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET COMPTE D'ATTENTE	26	1,9	16,3
TOTAL III		1 924,2	1 896,0
Écarts de conversion Passif IV	15	4,4	7,4
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 240,1	3 154,4
(a) Dont à plus d'un an		1 059,0	1 071,2
Dont à moins d'un an		852,3	822,6
(b) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		2,3	1,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTE 1	Règles et méthodes comptables	190
NOTE 2	Faits marquants	193
NOTE 3	Chiffre d'affaires	194
NOTE 4	Transferts de charges	194
NOTE 5	Rémunérations et effectifs	194
NOTE 6	Résultat financier	195
NOTE 7	Résultat exceptionnel	195
NOTE 8	Impôts sur les bénéfices	195
NOTE 9	Actif Immobilisé	197
NOTE 10	Autres créances d'exploitation	198
NOTE 11	Créances diverses	198
NOTE 12	Valeurs mobilières de placement	199
NOTE 13	Instruments de trésorerie	199
NOTE 14	Charges constatées d'avance	199
NOTE 15	Écarts de conversion	200
NOTE 16	Provisions pour dépréciation	200
NOTE 17	Capital	201
NOTE 18	Provisions réglementées	201
NOTE 19	Variation des capitaux propres	201
NOTE 20	Provisions pour risques et charges	202
NOTE 21	Autres emprunts obligataires	202
NOTE 22	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	202
NOTE 23	Emprunts et dettes financières divers	202
NOTE 24	Autres dettes d'exploitation	203
NOTE 25	Autres dettes diverses	203
NOTE 26	Produits constatés d'avance et compte d'attente	203
NOTE 27	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	203
NOTE 28	Produits à recevoir, charges à payer et créances et dettes	204

	représentées par des effets de commerce	
NOTE 29	Engagements financiers	205
NOTE 30	Identité de la société mère consolidant les comptes du Groupe	210
NOTE 31	Événements postérieurs à la clôture	210
NOTE 32	États des échéances et des dettes	210
NOTE 1	Règles et méthodes comptables	

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les différents éléments inscrits en comptabilité ont été évalués sur la base des coûts historiques à l'exception des immobilisations corporelles et financières réévaluées dans le cadre des réévaluations légales.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent :

- les logiciels informatiques, amortis sur une période de cinq ans, à l'exception du projet PACE (mise en place de SAP) qui est amorti sur huit ans ;
- les fonds de commerce non amortis et soumis à des tests de dépréciation annuels, sont acquis ou reçus en apport par les sociétés du Groupe, portés à l'actif à leur prix d'acquisition ;
- le fonds commercial.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées avant impôt des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et le flux de trésorerie terminal.

Les flux de trésorerie servant de base de calcul aux valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaires des entités qui utilisent les marques, sur une durée de cinq ans. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et du flux de trésorerie terminal sont considérées comme raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des entités utilisatrices.

Les frais accessoires sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Il en est de même pour les frais d'établissement.

1.2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur coût de production (hors frais financiers).

En application de la méthode par composants (article 214-9 du PCG) chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée réelle d'utilisation des immobilisations selon le mode linéaire :

- administratives et commerciales : 40 ans ;
- agencements immobiliers : 10 ans ;
- matériel et outillage : 5 à 20 ans ;
- véhicules : 4 à 15 ans ;
- mobilier et matériel de bureau : 4 à 15 ans.

En application du Bulletin Officiel des Impôts 4 A-13-05 (§ 111.), lorsque la durée normale d'utilisation du premier composant d'origine est supérieure à la durée d'usage de la structure, il est admis que ce composant puisse être amorti fiscalement sur la durée d'usage de la structure, et non sur sa durée normale d'utilisation.

Dans ce contexte, l'écart entre l'amortissement fiscal (toujours calculé selon les modalités admises par l'Administration fiscale : amortissements dégressifs pour les biens y ouvrant droit, amortissements exceptionnels...) et l'amortissement pour dépréciation est enregistré au poste amortissements dérogatoires dans les provisions réglementées.

Tous les éléments, amortissables ou non, sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle.

1.3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations et autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, sous déduction des provisions pour dépréciation jugées nécessaires ou prudentes.

À compter du 1^{er} janvier 2007, la Société a opté pour l'intégration dans le prix d'acquisition des droits de mutation, honoraires, commissions et frais liés à ces acquisitions conformément à l'avis 2007-C du CNC, lesquels font l'objet d'une déduction fiscale sous la forme d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire se confirme être inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur du marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et les capitaux propres réévalués.

Les projections de flux de trésorerie sont basées sur des données budgétaires à 5 ans issues des plans d'affaires des filiales.

Les actions BEL S.A acquises conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale figurent sous cette rubrique pour leur prix d'acquisition :

- autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code du commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;
- autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code du commerce, durée de l'autorisation, plafond.

Une provision pour dépréciation basée sur le cours moyen pondéré du dernier mois de l'exercice est comptabilisée le cas échéant.

1.4 — STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré » ou du « premier entré – premier sorti ».

La valeur brute des approvisionnements correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (transports, commissions, transit, etc.).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes ou indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque :

- la valeur brute déterminée comme précisé ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur de réalisation ;
- des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière.

La maison mère détient principalement des stocks de produits finis achetés à sa filiale française de production Fromageries Bel Production France dans le but de les commercialiser ; ainsi que des stocks de travaux en cours (projets informatiques développés en interne) qui seront refacturés à ses filiales.

1.5 — CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée en fonction de leur degré d'irrecouvrabilité.

Les effets remis à l'encaissement, en principe dès leur émission ou réception, sont enregistrés dans les « Créances clients et comptes rattachés ».

1.6 — VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur coût d'achat hors frais accessoires et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

1.7 — OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan de clôture pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.

Les différences résultant de cette actualisation sur la base du cours de fin d'exercice sont comptabilisées :

- au compte de résultat pour les disponibilités ;
- au bilan, en « Écarts de conversion » pour les créances et les dettes.

Les gains latents de change constatés en écarts de conversion passif ne sont pas pris en compte dans le résultat.

Au contraire, les pertes latentes de change font, si elles ne sont pas compensées, l'objet d'une provision pour risques.

1.8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Société vis-à-

vis de tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci.

Ces provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

1.9 — ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

En matière de retraite, les engagements portent exclusivement sur l'allocation de fin de carrière prévue par la Convention collective de l'Industrie Laitière.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les engagements hors bilan.

En revanche, les engagements au titre des médailles du travail Bel SA sont intégralement provisionnés (sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée dans les mêmes conditions que celle de l'allocation de fin de carrière).

1.10 — INSTRUMENTS FINANCIERS

De par son activité et sa présence internationale, Bel SA est exposée au risque de fluctuation des changes. Depuis 2002, la Société a mis en place une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire sur les achats et ventes de devises pour toutes les entités françaises, européennes et nord-américaines du Groupe.

L'intégralité du risque de change encouru sur les transactions libellées en devises est couverte au moyen d'instruments financiers dérivés (achats et ventes à terme de devises, options de change) et négociés avec des contreparties de premier rang, limitant ainsi le risque de contrepartie. L'horizon de gestion de ces couvertures est au maximum de 18 mois.

En revanche, le risque de change sur l'investissement net dans les filiales étrangères ne fait pas l'objet de couvertures à l'exception du montant des dividendes à recevoir.

Les créances et dettes en devises figurant au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice, le résultat latent sur les couvertures d'opérations déjà réalisées n'influence le résultat que s'il consiste en une perte (qui donne alors lieu à constitution d'une provision) ou un profit compensant la perte de change latente dégagée lors des opérations d'actualisation (qui ne fait pas l'objet d'une provision).

Les gains et pertes latents sur couvertures d'opérations futures sont différés jusqu'à la date de réalisation de la transaction.

En application de la norme ANC 2015-05 consacrée aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicables aux sociétés commerciales et industrielles pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, les gains et pertes de change relatifs aux créances/dettes commerciales sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La majorité des financements du Groupe étant mise en place par Bel SA, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée. Tous les financements de Bel SA sont émis à taux variable.

Pour se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux et pour bénéficier partiellement d'une baisse des taux, Bel SA a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux ou d'achat de cap combiné à la vente de floor.

1.11 — IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

En France, Bel SA est à la tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Fromageries Bel Production France, SASFR, Fromageries Picon, société des Produits Laitiers, Sofico, Sicopa, Sopaic, Atad et Fromagerie Boursin.

Bel SA en tant que société tête de groupe, est désignée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par elle-même et les sociétés incluses dans l'intégration fiscale.

Les filiales intégrées constatent dans leurs comptes la charge d'impôt dont elles seraient redevables en l'absence d'intégration. Les économies (ou charges) d'impôt liées aux déficits ou résultant des correctifs sont désormais intégrées par la mère et restituées aux filiales lorsqu'elles deviennent bénéficiaires.

1.12 — SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement reçues sont portées au bilan dans les capitaux propres.

Elles sont rapportées au crédit du compte de résultat (en résultat exceptionnel) au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont permis de financer.

1.13 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Constitué par les ventes de produits, de marchandises, de matières premières et par les autres produits et prestations liés à l'activité courante, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que le transfert de propriété est intervenu ou que le service a été rendu.

Il est présenté net des remises et ristournes accordées.

Les charges résultant des accords de collaboration commerciale signés avec les distributeurs sont, quant à elles, montrées dans les « autres services extérieurs », présentées en charges d'exploitation. Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et engagements avec les clients concernés. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert des produits.

1.14 — CHARGES DE PUBLICITÉ

Incluses dans les « autres services extérieurs », les charges de publicité, de promotion et de relations publiques sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.15 — DISTINCTION ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il inclut donc l'ensemble des produits et charges récurrents directement liés à l'activité opérationnelle de la Société.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature ou de leur caractère inhabituel ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

1.16 — RECOURS A DES ESTIMATIONS

En vue de l'établissement de ses états financiers, la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et des passifs (provisions, titres de participation, et actifs incorporels notamment).

Déterminées sur la base des informations et situations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité.



Faits marquants

EXERCICE 2021

Sur l'année 2021, le Groupe a maintenu sa priorité absolue d'assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs en mettant en place des mesures préventives très strictes sur l'ensemble de ses sites à travers le monde. Grâce à ces mesures, aucune fermeture de site n'a été déplorée et le Groupe est parvenu à assurer la continuité de la production et de la commercialisation de ses produits malgré l'adaptation permanente des mesures sanitaires requises, et notamment les confinements successifs.

Afin de limiter les impacts de la crise, le Groupe s'est mobilisé de manière permanente pour gérer ses stocks et matières premières au regard de la fluctuation de la demande des consommateurs et pour limiter les surcoûts opérationnels induits par la gestion de la crise.

Sur l'ensemble des exercices 2020 et 2021, le Groupe estime que l'impact global de la crise liée à la Covid-19 sur les ventes est non significatif avec néanmoins des disparités importantes par zone géographique. Les effets de la pandémie sont limités et n'ont pas généré d'indice de perte de valeurs. En 2021 comme en 2020, le Groupe n'a pas eu recours à des dispositifs d'aide des États tels que différés de paiement, PGE ou encore allègements ou reports de loyers négociés avec ses bailleurs.

La fin de l'exercice 2021 a cependant laissé entrevoir un contexte inflationniste sur les matières premières lié à une forte tension sur la boucle d'approvisionnement qui devrait se prolonger en 2022.

En cohérence avec son modèle de croissance engagée et responsable, le groupe Bel a dévoilé en 2019 sa nouvelle identité d'entreprise « For All For Good » et ses cinq défis prioritaires, parmi lesquels figure l'objectif de « Lutter contre le changement climatique et réduire son empreinte environnementale ».

Au premier trimestre 2022, le Groupe a d'ailleurs amorcé une nouvelle étape dans sa transformation en érigeant la réduction carbone comme un moteur de sa performance financière et extra-financière, en vue de s'aligner sur une trajectoire climat ambitieuse à +1,5°C. Bel s'est ainsi engagé à renforcer son objectif de réduction carbone via une réduction nette d'un quart de ses émissions de gaz à effet de serre, sur toute sa chaîne de valeur d'ici 2035 vs 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe, et l'intégration du carbone comme un outil de pilotage de ses activités..

Compte tenu :

- des activités de Bel et de son implantation géographique ;
- de la nature et de l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses facteurs de risques et sa Déclaration de Performance extra-financière ; et
- des engagements pris par le Groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, Bel n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2021.

Aucune provision pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan de Bel SA au 31 décembre 2021.

NOTE 3**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires présenté tient compte des spécificités de notre secteur d'activité en conformité avec le Plan Comptable Général.

VENTILATION PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	2021	2020
France	640,3	636,8
Autres pays d'Europe	339,1	333,5
Reste du monde	288,8	353,2
TOTAL	1 268,2	1 323,5

Le chiffre d'affaires est en baisse de 4,18 % (hausse de 0,49 % en 2020) par rapport à celui de l'exercice précédent.

À taux de change comparables – chiffres d'affaires valorisés sur la base des cours moyens du dernier exercice –, il enregistre une baisse de 3,55 % (augmentation de 0,70 % en 2020).

NOTE 4**Transferts de charges**

Les transferts de charges d'un montant global de 27,7 millions d'euros, se composent essentiellement de frais publicitaires et prestations distributeurs pour 13,6 millions d'euros, de frais liés aux personnels et expatriés pour 3 millions d'euros ainsi que de frais d'autres charges de gestion courante pour 10,8 millions d'euros.

NOTE 5**Rémunérations et effectifs**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en millions d'euros)	2021	2020
Jetons de présence alloués aux administrateurs (inclus dans la ligne « Autres charges d'exploitation »)	0,2	0,2

Pour mémoire, les dirigeants sont rémunérés par Unibel, ces coûts sont refacturés à Bel SA et s'élèvent pour l'année 2021 à 4,1 millions d'euros.

	PERSONNEL SALARIÉ		PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE	
EFFECTIF MOYEN	2021	2020	2021	2020
Cadres	746	691	0	1
Agents de maîtrise et techniciens	285	272	5	2
Employés	77	70	1	2
Ouvriers	0	0	0	0
TOTAL	1 108	1 033	6	5

Le résultat financier s'explique par :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dividendes	81,2	78,5
Revenus des créances rattachées à participation ^(a)	37,1	37,2
Autres revenus		
Produits de cession de valeurs mobilières	(0,2)	0,1
Provisions (et reprises) pour risques de change	(2,5)	(1,2)
Provisions (et reprises) pour dépréciation de titres	15,5	(0,3)
Produits/charges d'intérêt	(20,9)	(22,0)
Gains/Pertes de change	13,4	7,5
TOTAL	122,7	99,8

(a) Dont revenus des créances rattachées à participation des entités du groupe MOM (35,9 millions d'euros en 2021 versus 36,6 millions d'euros en 2020).

Pour l'essentiel, le résultat exceptionnel s'explique par :

(en millions d'euros)	2021	2020
Les provisions réglementées	(6,4)	(6,6)
Les provisions pour litiges et autres charges exceptionnelles	(2,9)	(2,6)
Le résultat net sur les cessions d'éléments de l'actif immobilisé	(14,7)	(0,4)
Les indemnités départs	(0,5)	(0,4)
Les autres produits exceptionnels	1,8	0,1
Le mali sur rachat d'actions attribuées au personnel	(0,5)	(0,1)
La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
TOTAL	(23,2)	(10,0)

Ils s'analysent en :

(en millions d'euros)	COURANT	EXCEPTIONNEL	2021
Résultat comptable avant impôt et participations	63,1	(23,2)	39,9
Réintégrations	0,7	(7,5)	(6,8)
Déductions	(86,2)		(86,2)
Base imposable avant intégration fiscale	(22,4)	(30,7)	(53,1)
Incidence de l'intégration fiscale			(10,9)
Crédit d'impôt			(6,5)
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			(17,4)

INCIDENCES DES ACCROISSEMENTS ET DES ALLÈGEMENTS FUTURS

BASES D'IMPÔT	SOLDE 31/12/2021	VARIATION ANNÉE 2021	SOLDE 31/12/2020
ACCROISSEMENT EN BASE			
Amortissements dérogatoires	42,7	6,6	36,1
Réévaluation	1,8	0,0	1,8
Instruments financiers	1,6	0,1	1,5
Autres différences temporaires	1,8	0,5	1,3
TOTAL 1	47,9	7,2	40,7
ALLÈGEMENT EN BASE			
Avantages au personnel	12,1	(4,8)	16,9
Actualisation des dépôts et cautionnements	2,0	(0,1)	2,1
Différence d'évaluation des stocks	0,5	(0,7)	1,2
Provision pour risques et charges	0,1	0,1	
Charges non déductibles	1,8	(0,3)	2,1
Participation des salariés	4,3	0,4	3,9
Provision pour dépréciation d'actif	1,6	0,0	1,6
Location-financement	1,5	0,1	1,4
Autres différences temporaires	3,5	(0,5)	4,0
TOTAL 2	27,4	(5,8)	33,2
TOTAL A : ACCROISSEMENT NET EN BASE	20,5	13,0	7,5
ACCROISSEMENT/ALLÈGEMENT FUTUR D'IMPÔT SOCIÉTÉ	5,0	4,7	0,3
Taux effectif d'impôt 2020 = 28,41 %			
Taux effectif d'impôt 2021 = 28,41 %			

En 2021, le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 27,50 % augmenté de 3,3 %, soit 28,41%. Cependant dans le cadre du projet de réduction progressive du taux d'impôt sur les sociétés, un taux de 26,5 % est appliqué sur le bénéfice allant jusqu'à 500 000 euros.

NOTE 9

Actif Immobilisé

EXERCICE 2021

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en millions d'euros)	VALEUR BRUTE AU 01/01/2020	AUGMEN- TATIONS	DIMINU- TIONS	TRANSFERTS	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	97,1	12,8	0,4	7,3	116,8
Fonds commercial	221,5				221,5
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours	12,0	12,1	2,1	(7,3)	14,7
Avances et acomptes	0,1	0,2			0,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Ensembles immobiliers	27,1			0,2	27,3
Installations techniques, matériels et outillages	47,9	0,4	0,3	0,3	48,3
Autres	8,1	0,3		0,1	8,5
Immobilisations corporelles en cours	0,9	1,1		(0,5)	1,5
Avances et acomptes		0,2		(0,1)	0,1
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations	1 262,3	152,2	15,6		1 398,9
Autres	712,6	52,6	84,4		680,8
TOTAL	2 389,0	231,9	102,8		2 518,7

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

(en millions d'euros)	AU 01/01/2020	AUGMEN- TATIONS	DIMINU- TIONS	AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79,7	5,6	0,3	85,0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Ensembles immobiliers	15,4	1,5		16,9
Installations techniques, matériels et outillages	37,8	2,0	0,3	39,5
Autres	5,6	0,7		6,3
TOTAL	138,5	9,7	0,6	147,7

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial issu de l'acquisition de Boursin s'élève à 220 millions d'euros. Un test de dépréciation est réalisé chaque année ; il ne nécessite pas de provision pour dépréciation au 31 décembre 2021.

La variation de ce poste porte principalement sur des projets informatiques développés en interne qui s'élèvent à 8,5 millions d'euros ainsi que sur l'acquisition de marques pour 11,5 millions d'euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation de ce poste de + 1,7 millions d'euros porte principalement sur l'acquisition de matériel pour les Centres de Recherche (+ 1,2 millions d'euros) et sur la Maison de la Vache Qui Rit (+ 0,3 millions d'euros).

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des participations a augmenté de 136,5 millions d'euros en 2021 (voir tableau des filiales et des participations).

Cette évolution résulte de : (en millions d'euros)

- l'acquisition des titres Newton Holding : 135,1
- l'acquisition des titres MOMI : 17,0
- la cession des titres BEL SYRIE : (15,6)

Pour mémoire, les titres de Bel Syrie étaient dépréciés à 100 % soit 15,6 millions d'euros, les titres de Bel Tunisie le sont à hauteur de 2 millions d'euros.

Les créances rattachées à des participations sont constituées de prêts consentis aux filiales suivantes (hors intérêts courus de 1,6 millions d'euros) :

• Newton holding	496,8
• Materne North America	75,4
• Bel Brands USA	30,9
• MBMA	26,0
• Bel Canada	5,2
• Bel Tunisie Distribution	0,8
• Bel Sénégal	0,4

Le prêt de Bel Tunisie Distribution est déprécié à 100 % depuis 2009. Bel Tunisie Distribution est en liquidation judiciaire.

La Société détient 80 620 actions propres pour une valeur de 22,7 millions d'euros ; pour rappel, nous détenions 83 793 actions propres au 31 décembre 2020 pour une valeur de 23,3 millions d'euros.

NOTE 10

Autres créances d'exploitation

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs et comptes rattachés	20,4	19,1
TVA	17,0	17,6
dont remboursement de crédits de TVA demandés	1,8	1,3
Autres	1,0	1,0
TOTAL	38,4	37,7

NOTE 11

Créances diverses

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2021	2020
Créance d'IS	14,1	12,5
Comptes courants	184,5	111,7
Comptes d'intégration fiscale		1,7
Autres	4,6	4,8
TOTAL	203,2	130,7

Au 31 décembre 2021, les encours (valeur brute) relatifs aux avances de trésorerie consenties à nos filiales ressortaient à :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fromageries Bel Production France	34,1	34,8
Fromageries Bel Production France KSA	0,4	
Bel Canada	11,4	8,5
Fromageries Boursin	1,7	
Bel Brands Deutschland GmbH	19,8	
Bel Italia Company SRL	0,1	3,6
Bel Côte d'Ivoire	5,1	5,2
Bel Polska	4,3	
MBMA	65,8	38,9
Mont Blanc	13,2	15,0
Bel Karper	4,7	
Materne Canada		2,0
All In Foods	12,5	3,7
Autres (inférieures à 1 millier d'euros)		
TOTAL	172,1	111,7

D'autre part, les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale étaient redevables, au titre du solde de l'impôt sur les bénéfices, d'une somme de 11,4 millions d'euros (1,7 million d'euros en 2020).

NICOT ■ 12 Valeurs mobilières de placement

La trésorerie disponible est placée en valeurs mobilières dont l'évaluation, sur la base du dernier cours ou de la dernière valeur liquidative connus s'élève à 115,4 millions d'euros (91,0 millions d'euros en 2020).

NICOT ■ 13 Instruments de trésorerie

Sont ici positionnées les primes (payées à l'actif – reçues au passif) sur options de change et sur couvertures de taux valorisées sur la base de leurs prix de marché à la clôture de l'exercice.

S'agissant d'opérations de couverture, les ajustements résultant de cette valorisation ont été portés dans le bilan aux rubriques :

- charges constatées d'avance et compte d'attente pour les pertes latentes ;
- produits constatés d'avance et compte d'attente pour les profits latents ;
- et traités conformément à la règle comptable « de symétrie » applicable en la matière.

NICOT ■ 14 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent l'Exploitation pour 12,2 millions d'euros (3,7 millions d'euros en 2020) et le Financier pour 3,9 millions d'euros (0,9 million d'euros en 2020).

NOTE 15 Écarts de conversion

(en millions d'euros)	MONTANTS	DIFFERENCES COMPENSEES PAR EFFET DE COUVERTURE	PROVISION POUR PERTES DE CHANGE ^(a)
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF			
• sur immobilisations financières	0,7	0,7	
• sur créances			
• sur instrument de trésorerie			
• sur dettes financières	4,6	1,0	3,6
• sur dettes	0,6	0,2	0,4
TOTAL	5,9	1,9	4,0
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF			
• sur immobilisations financières	2,4	1,7	0,7
• sur créances	1,9	1,0	0,9
• sur instrument de trésorerie			
• sur dettes financières			
• sur dettes	0,1	0,1	
TOTAL	4,4	2,8	1,6
(a) Sur écarts de conversion uniquement.			

NOTE 16 Provisions pour dépréciation

(en millions d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1,6			1,6
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	18,9	0,2	16,1	3,0
Stocks et encours	0,1	0,2	0,2	0,1
Clients	0,8			0,8
Créances diverses				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	21,4	0,4	16,3	5,5
Dont dotations et reprises :				
<i>d'exploitation</i>		0,2	0,2	
<i>financières</i>		0,2	16,1	
<i>exceptionnelles</i>				

La dotation sur immobilisations financières est constituée d'une provision pour dépréciation des titres New Protein Fund (0,2 million d'euros). La reprise de provision financière est principalement constituée de la reprise de provision des titres BEL SYRIE (15,6 millions d'euros).

NOTE 17**Capital**

Le capital social se compose de 6 872 335 actions de nominal 1,50 euro dont 80 620 étaient détenues par l'Entreprise à la date du 31 décembre 2021 donnant droit à 10 193 320 droits de vote exerçables en Assemblée.

Les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficient d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2021, on dénombre 4 993 077 droits de vote double exerçables en Assemblée.

NOTE 18**Provisions réglementées**

Les dotations et reprises correspondantes sont enregistrées au niveau du résultat exceptionnel.

(en millions d'euros)	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34,7	14,3	7,8	41,2
Provision spéciale de réévaluation ^(a)				
Plus-values réinvesties	1,7			1,7
TOTAL	36,4	14,3	7,8	41,2
(a) Concerne uniquement le poste constructions.				

Les mouvements sur les amortissements dérogatoires portent principalement sur des immobilisations incorporelles (logiciels produits en interne).

NOTE 19**Variation des capitaux propres**

(en millions d'euros)	
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 165,5
Écarts de réévaluation	
Dividendes (AG mixte du 14 mai 2020)	(24,1)
Primes d'émission	
Annulation dividendes sur actions propres	0,3
Réserves facultatives	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	6,6
Résultat de l'exercice	91,7
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 240,0
Écarts de réévaluation	
Dividendes (AG mixte du 11 mai 2021)	
Primes d'émission	
Annulation dividendes sur actions propres	
Réserves facultatives	
Subventions d'investissement	(0,1)
Provisions réglementées	6,5
Résultat de l'exercice	53,2
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 299,6

En 2021, il n'y a pas eu de mouvement sur le capital social, et le résultat a été entièrement affecté au report à nouveau.

NOTE 20**Provisions pour risques et charges**

(en millions d'euros)	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES DEVENUES SANS OBJET	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Litiges et risques	2,4	0,3		0,6	2,1

Pertes de change	2,4	4,9	2,4		4,9
Restructuration					
Retenues à la source	1,5	1,0	1,4		1,1
Plan d'action gratuite	4,0	0,8	1,5		3,3
Autres	0,7			0,1	0,6
TOTAL	11,0	7,0	5,3	0,7	12,0
Dont dotations et reprises :					
<i>d'exploitation</i>		1,8	2,9	0,1	
<i>financières</i>		5,2	2,4		
<i>exceptionnelles</i>				0,6	

La reprise de provision de l'exercice non utilisée concerne principalement la provision pour litige Amaltheia pour 0,5 millions d'euros.

NOTE 21 : Autres emprunts obligataires

Trois emprunts obligataires constituent ce poste :

- un premier emprunt de 500 millions d'euros contracté en avril 2017 assorti d'un coupon de 1,50 % à échéance du 24-04-2024, hors intérêts courus non échus de 5,3 millions d'euros ;
- un second emprunt de 125 millions d'euros contracté en octobre 2019, à échéances 2027 et 2029 indexé sur des performances en matière de responsabilité sociale et environnementale, hors intérêts courus non échus de 0,4 million d'euros ;
- un troisième emprunt de 150 millions de dollars (132,5 millions d'euros) contracté en novembre 2020, à échéance 2035, hors intérêts courus non échus de 0,4 millions de dollars (0,3 millions d'euros).

Ces trois emprunts souscrits en totalité dès leur émission, sont émis au pair.

NOTE 22 : Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit

Une opération de financement sur le marché du Schuldschein constitue l'essentiel de ce poste. Cette opération comporte une tranche de 20 millions d'euros à taux fixe, à maturité 2023.

Les intérêts courus non échus des emprunts sont de 0,3 millions d'euros.

NOTE 23 : Emprunts et dettes financières divers

L'essentiel de ce poste est constitué de dettes rattachées à des participations avec Grupo Fromageries Bel Espana pour un montant de 136,2 millions d'euros – intérêts courus inclus (132,1 millions d'euros en 2020), et avec Bel Egypt Expansion for Cheese pour un montant de 8,9 millions d'euros – intérêts courus inclus (1,0 million d'euros en 2020), ainsi que du poste Autres emprunts « billets de trésorerie » de 110 millions d'euros (70 millions d'euros en 2020), et du fonds de participation des salariés aux résultats pour un montant de 1,8 millions d'euros – intérêts courus inclus (3,2 millions d'euros en 2020).

Autres dettes d'exploitation

Les comptes clients créditeurs et comptes rattachés pour 43,9 millions d'euros (32,7 millions d'euros en 2020) constituent l'ensemble de ce poste.

NOTE 25

Autres dettes diverses

(en millions d'euros)	2021	2020
Dont :		
Avances des sociétés du Groupe portant intérêts, intérêts courus exclus	457,3	512,0
Excédent de versement sur impôt sur les bénéfices des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale	0,4	0,4
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	4,3	3,9
Autres	0,9	1,2
TOTAL	462,9	517,5

NOTE 26

Produits constatés d'avance et compte d'attente

Les produits constatés d'avance concernent le Financier pour 2,0 millions d'euros (16,3 millions d'euros en 2020).

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(en millions d'euros)	2021	2020
Résultat net de l'exercice	53,2	91,7
Impôts sur les bénéfices	(17,4)	(1,8)
Résultat avant impôts	35,8	89,9
Variation des provisions réglementées	6,5	6,6
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (AVANT IMPÔTS)	42,3	96,5

NOTE 28**Produits à recevoir, charges à payer et créances et dettes représentées par des effets de commerce****PRODUITS À RECEVOIR**

(en millions d'euros)	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	3,1	11,6
Autres créances d'exploitation	30,4	29,2
Créances diverses		0,2
Disponibilités	0,1	0,1
TOTAL	33,6	41,1

CHARGES À PAYER

(en millions d'euros)	2021	2020
Emprunts obligataires	6,0	6,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,3	0,3
Emprunts et dettes financières divers	8,3	4,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85,8	95,2
Dettes fiscales et sociales	43,2	47,3
Autres dettes d'exploitation	43,3	32,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,6	0,5
Autres dettes diverses		0,4
TOTAL	187,5	186,0

CRÉANCES ET DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

(en millions d'euros)	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	0,2	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		

La Société n'effectue pas de paiement par effet de commerce, elle s'acquitte de ses dettes par virements bancaires.

Engagements financiers

(en millions d'euros)	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Cautions bancaires	0,2	0,2
Cautions données pour une filiale étrangère (Bel Rouzaneh et Bel Australia)	0,2	0,2
Responsabilité d'associé dans le passif de GIE, SCI...		
Indemnités de départ à la retraite (cf. note 29.1 ci-dessous)	12,1	16,9
Garanties données pour une filiale étrangère (Bel Shostka Ukraine)		3,3
TOTAL	12,5	20,6
ENGAGEMENTS REÇUS		
Lignes de crédit syndiqué (cf. note 29.2 ci-dessous)	520,0	820,0
Cautions sur créances clients Export	7,5	6,3
TOTAL	527,5	826,3
ENGAGEMENTS RECIPROQUES (HORS CONTRATS A TERME DE DEVICES ET CREDIT-BAIL)		
Locations immobilières (cf. note 29.3 ci-dessous)	41,4	55,2
• à moins de un an	6,9	6,9
• de un à cinq ans	27,6	29,1
• supérieur à 5 ans	6,9	19,2
Put sur minoritaires All In Foods	27,5	27,5
Locations mobilières	3,4	4,4
• à moins de un an	1,8	1,7
• de un à cinq ans	1,6	2,7
• supérieur à 5 ans		
Commandes d'immobilisations	3,4	2,7
Plan d'attribution d'actions gratuites (cf. note 29.4 ci-dessous)	3,2	6,5
TOTAL	78,9	96,3

29.1 — ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

L'allocation de fin de carrière a fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des « unités de crédit projetées » sur la base des hypothèses suivantes :

- départ volontaire, entraînant le paiement des charges patronales, à :
 - 62 ans pour les cadres et progressivement 65 ans selon l'année de naissance,
 - 60 ans pour les techniciens et agents de maîtrise et progressivement 63 ans selon l'année de naissance,
 - 60 ans pour les autres catégories de personnels et progressivement 63 ans selon l'année de naissance ;
- prise en compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel ;
- taux d'actualisation et d'inflation :
 - 2021 : 1,1 % nominal dont inflation de 1,8 %,
 - 2020 : 0,7 % nominal dont inflation de 1,8 %.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes postemploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les Engagements hors bilan (cf. ci-dessus).

29.2 — INSTRUMENTS FINANCIERS

29.2.1 — GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Département trésorerie Groupe, dépendant de la Direction financière Groupe, possède les compétences et outils nécessaires à la conduite de la gestion des risques de marché. Un reporting mensuel est communiqué à la Direction et des présentations régulières sont organisées pour le Comité d'audit.

25.22 – GESTION DU RISQUE FINANCIER ET DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de liquidités importantes avec :

- une ligne de crédit syndiqué confirmée de 520 millions d'euros de 2024. Cette ligne est non tirée ;
- un programme d'émission de Commercial Papers d'un montant de 500 millions d'euros, tiré à hauteur de 110 millions d'euros ;
- un programme de NEU MTN de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 70 millions d'euros ;
- un emprunt obligataire, type Euro PP, de 125 millions d'euros maturité 2027 et 2029 contracté auprès d'investisseurs privés ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros de maturité avril 2024 ;
- un financement sur le marché du *Schuldschein*, comportant 20 millions d'euros à maturité 2023 ;
- une émission obligataire privée sous format USPP en droit français de 150 millions de dollars à échéance novembre 2035.

Les excédents de liquidités sont placés sous forme d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, de dépôts à terme ou de soldes bancaires.

La société Bel s'est engagée dans ses lignes de crédit syndiqué, ses placements privés (Euro PP et US PP) et le *Schuldschein* à respecter un ratio de levier financier inférieur à 3,75 pendant toute la durée des financements moyens et longs termes ci-dessus. Le calcul du ratio a été amendé en 2020 pour refléter l'intégration de la norme IFRS 16. Le ratio de levier financier désigne maintenant le montant de la dette nette consolidée, y compris la dette sur location-financement divisé par l'EBITDA base ROC, y compris les amortissements et reclassement financier sur droits d'usage consolidé du Groupe. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un cas d'exigibilité sur une partie significative de la dette. Au 31 décembre 2021, ce ratio s'élève à 2,03, contre 1,45 au 31 décembre 2020.

Le Groupe a mis en place une politique de concentration de la liquidité au niveau de la société Bel pour tous les pays où la devise locale est convertible et où il n'y a pas de contrainte juridique et fiscale dans la remontée des excédents ou dans le financement des besoins locaux. Le Département trésorerie Groupe gère des comptes courants internes et un système de compensation de paiement intragroupe.

25.23 – GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société Bel, par son activité et sa présence internationale, subit des variations liées au change.

La société Bel est exposée au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable, à partir du moment où elles sont conclues dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle (importations, exportations, transactions financières).

Politique de couverture des risques de variation de taux de change

La politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le Groupe met en œuvre une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire annuel sur les achats et ventes de devises pour toutes les devises livrables. Le Département trésorerie Groupe fournit à ces entités les couvertures de change nécessaires. Le Département trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit.

La société Bel couvre également le risque de change lié à la remontée des dividendes intragroupe en devises.

Les cours définis au moment de l'établissement du budget sur la base de conditions de marché servent de cours de référence pour la mise en place des couvertures. L'horizon de gestion des couvertures budgétaires est au maximum de dix-huit mois. Au 31 décembre 2021, la maturité du portefeuille de dérivés n'excédait pas le 31 janvier 2023. Les flux attachés à ces couvertures budgétaires 2021 et 2022 sont attendus sur 2022 et impacteront les résultats de l'exercice 2022.

Couverture des risques de variations des cours de change sur les importations, exportations et transactions financières

Périodiquement, à chaque révision budgétaire, les entités du Groupe recalculent leurs expositions nettes en devises. Le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des options de change et des cross currency swaps pour gérer son risque de change.

SITUATION COMPARATIVE DES POSITIONS DE CHANGE, DE TAUX ET DE MATIÈRES PREMIÈRES

VALORISATION DES COUVERTURES CONTRACTÉES PAR LA SOCIÉTÉ BEL SA

	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
TYPE D'OPERATIONS (en millions d'euros)	Valeur de marché	Valeur de marché
TOTAL PORTEFEUILLE LIE AU CHANGE	(5,2)	15,5
TOTAL PORTEFEUILLE LIE AU TAUX	(6,3)	0,8
TOTAL PORTEFEUILLE DE LA SOCIÉTÉ BEL	(11,5)	16,3
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE COUVERTURE DE LA SOCIÉTÉ BEL AVEC SES FILIALES	(11,5)	16,3

Au 31 décembre 2021, la société Bel SA avait contracté les couvertures suivantes :

		AU 31/12/2021		AU 31/12/2020	
TYPE D'OPERATIONS (en millions d'euros)	Cross	Engage- ment	Valeur de marché	Engage- ment	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de change					
1 – TERMES ADOSSES A DES CREANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES					
Achat à terme	EUR GBP	37,6	(0,8)	25,8	0,1
Vente à terme	EUR PLN	32,5	(0,4)	22,7	(0,3)
Achat à terme	EUR PLN	–	–	2,4	0,1
Achat à terme	EUR USD	115,3	(2,5)	80,5	7,1
Vente à terme	EUR USD	3,4	0,2	9,2	(0,7)
Achat à terme	Autres	63,2	(0,4)	61,8	0,1
Vente à terme	Autres	0,9	0,2	0,5	(0,0)
TERMES SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(2,0)		6,4
2 – OPTIONS DE CHANGE ADOSSEES A DES CREANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES					
Achat de call	EUR GBP	52	0,3	66,2	0,7
Vente de put	EUR GBP	26	(0,3)	36,0	(0,2)
Achat de put	EUR PLN	30	0,2	32,0	0,2
Vente de call	EUR PLN	11	(0,2)	11,2	(0,2)
Achat de call	EUR USD	93	0,1	119,3	8,0
Vente de put	EUR USD	43	(1,3)	61,8	(0,1)
Achat de call	Autres	56	0,5	43,4	1,0
Vente de put	Autres	25	(0,3)	17,1	(0,1)
OPTIONS SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(1,0)		9,3
3 – TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS					
Achat à terme	EUR GBP			2,0	–
Achat à terme	EUR USD	12,9	(0,3)	5,3	0,4
Achat à terme	Autres			1,1	–
TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS			(0,3)		0,4
4 – OPERATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS					
Swap vendeur à terme	EUR GBP	22,9	0,0	20,0	0,1
Swap vendeur à terme	EUR PLN	3,0	(0,0)	6,5	(0,1)
Swap vendeur à terme	EUR USD	84,4	(0,1)	73,6	(0,5)
Swap vendeur à terme	Autres	18,2	(0,0)	11,2	(0,0)
Swap acheteur à terme	Autres	10,5	(0,0)	10,1	0,0
OPERATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS			(0,1)		(0,5)
5 – AUTRES OPÉRATIONS					
Vente de call	EUR GBP			4,5	(0,0)
Vente de call	EUR USD			5,9	(0,1)
Vente de call	Autres	2,0	(0,0)	0,1	–
Autres opérations			(0,0)		(0,1)
TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU CHANGE			(2,4)		15,5

Les opérations sont exprimées par rapport au sens du cross. Exemples :

- achat à terme EUR USD signifie que le Groupe est acheteur d'EUR, vendeur d'USD ;
- achat de call EUR GBP signifie que le Groupe achète un call EUR/Put GBP ;
- swap vendeur à terme EUR GBP signifie que le Groupe emprunte l'EUR donc est vendeur d'EUR à terme, prête le GBP donc est acheteur de GBP à terme.

La société Bel garantit les flux en devises des filiales liés à l'exercice budgétaire par l'émission de garanties de changes annuelles qui sont émises une fois l'exercice budgétaire précédent encaissé. Le portefeuille de couverture de la société Bel avec ses filiales au 31 décembre 2021 ne couvre que le risque de change des filiales relatif à l'exercice budgétaire 2021 et encaissé sur 2022.

TYPE D'OPÉRATIONS	CROSS	AU 31 DÉCEMBRE 2021		AU 31 DÉCEMBRE 2020	
		Engagement	Valeur de marché	Engagement	Valeur de marché
Achat à terme	EUR/USD	—	—	6,0	0,4
Vente à terme	EUR/USD	—	—	8,6	(0,5)
Achat à terme	EUR/CAD	0,4	(0,0)	2,7	(0,1)
Vente à terme	USD/CAD	—	—	10,0	0,3
Achat à terme	EUR/JPY	7,3	0,3	9,4	(0,3)
Achat à terme	DKK/EUR	0,7	(0,0)	1,0	0,0
Achat à terme	NOK/EUR	—	—	0,2	(0,0)
Vente à terme	EUR/SEK	—	—	0,7	(0,1)
Achat à terme	EUR/SEK	0,8	(0,0)	(1,6)	0,1
Vente à terme	EUR/PLN	4,1	(0,2)	5,3	0,3
Achat à terme	EUR/CHF	1,0	(0,0)	1,2	0,0
Achat à terme	EUR/CZK	—	—	3,3	(0,0)
Achat à terme	EUR/GBP	9,9	(0,8)	7,1	0,1
Vente à terme	EUR/USD	—	—	2,0	0,1
Achat à terme	EUR/USD	1,8	(0,1)	3,5	(0,2)
TERMES SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(1,0)		0,04

Le dollar US, la livre sterling et le zloty polonais sont les principales devises qui présentent un risque de change de transaction pour le Groupe. Les valorisations indiquées sont hors impact des impôts différés.

Au 31 décembre 2021, le ratio de couverture sur l'exposition nette estimée relative au budget 2022 (réalisé et à venir) des principales devises est compris entre 81 % et 86 % selon la devise gérée. Par conséquent, les variations de devises sur la comptabilisation des achats et ventes des entités du Groupe seront compensées, à hauteur de la couverture, par le résultat dégagé sur ces couvertures.

La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbe de taux, cours de change et courbes de volatilité) que de modèles de valorisation. Le Département trésorerie Groupe possède en interne les outils nécessaires aux calculs des valorisations. Néanmoins, le Groupe Bel fait appel à un prestataire externe pour réaliser ses valorisations.

23.24 — GESTION DU RISQUE DE TAUX

L'essentiel des financements du Groupe est mis en place par la société Bel, qui centralise aussi la gestion du risque de taux. La politique mise en œuvre par l'utilisation de dérivés de taux, vise à se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, tout en profitant partiellement d'une éventuelle baisse des taux.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux :

TYPE D'OPÉRATIONS (en millions d'euros)	DEVICES	AU 31 DÉCEMBRE 2021		AU 31 DÉCEMBRE 2020	
		Engagement	Valeur de marché	Engagement	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de taux					
Swap emprunteur taux fixe	EUR	35,0	(0,2)	42,5	(0,5)
Swap receveur taux fixe	EUR	72,5	(0,9)	72,5	1,5
Swap receveur taux fixe	USD	66,2	(4,9)	48,9	(1,0)
Swap emprunteur taux fixe	USD	—	—	—	—
Cross currency swap emprunteur taux fixe	EUR/CAD	5,2	(0,2)	19,2	0,8
TOTAL PORTEFEUILLE LIE AU TAUX			(5,8)		0,8

Le solde des couvertures ci-après correspond aux couvertures d'emprunts de la société Bel.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES COUVERTURES DE TAUX AU 31 DECEMBRE 2021

(en millions de devises)		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030 >2035
Swaps de taux	EUR	97,5	62,5	62,5	62,5	62,5	31,25	31,25	0	0
Swaps de taux	USD	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2

25.2.3 — GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Tous les placements de trésorerie et les instruments financiers sont mis en place avec des contreparties majeures en respectant les deux règles de sécurité et de liquidité. Les « contreparties majeures » sont principalement des banques du pool bancaire et sont essentiellement françaises. L'essentiel de nos placements est sous forme d'OPCVM monétaires avec une liquidité quotidienne ou des dépôts à terme et certificats de dépôts.

Le calcul de la DVA (*debt value adjustment*) et de la CVA (*credit value adjustment*) sur nos couvertures de change et de taux donne des impacts non significatifs au 31 décembre 2021.

29.2 — GESTION DU RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Au 31 décembre 2021, la société Bel n'a pas de risque sur les matières premières.

29.2.1 — GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2021, Bel SA ne possède aucun dérivé sur action.

29.3 — LOCATIONS IMMOBILIÈRES

En signant le bail de location de son futur siège social au premier semestre 2014, le Groupe a pris l'engagement ferme de le louer pour les six prochaines années pour un montant global de 41,4 millions d'euros.

29.4 — PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES EXISTANTES

L'engagement donné correspond à la différence entre le montant de l'attribution tenant compte des taux de réalisation des objectifs et la provision constituée pour 3,4 millions d'euros.

Le récapitulatif des plans d'actions gratuites est résumé dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	PLAN 2020 CASH	PLAN 2020 ACTIONS	PLAN 2019 CASH	PLAN 2019 ACTIONS	TOTAL
Nombre d'actions attribuées à l'origine ^(a)	6 245	14 748	4 856	11 511	
Critères d'attribution : pourcentage provisionné	100	100	71,429	71,429	
nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	5 299	12 513	2 620	6 209	
Valeur de l'action en euros	289	191,26	320	183,99	
Montant en charges en 2019			0,7	0,8	1,5
Montant en charges en 2020	0,9	1,3	0,1	0	2,3
Montant en charges en 2021	0,4	0,3	0,2	0,1	1,0
(a) Autorisé par le Conseil d'administration.					

Dans les charges de personnel, nous trouvons également la provision relative au plan cash 2019 de Bel SA pour un montant de 0,6 millions d'euros représentant 4 573 actions, la provision relative au plan cash 2020 de Bel SA pour un montant de 1 million d'euros représentant 9 259 actions.

29.5 — AUTRES ENGAGEMENTS

PROCÈS ET LITIGES

La Société est engagée dans un certain nombre de procès et litiges dans le cours normal de ses opérations. Les charges probables et quantifiables pouvant en découler ont fait l'objet de provisions. Il n'existe aucun litige connu de la Direction et comportant des risques significatifs, susceptibles d'affecter le résultat ou la situation financière de la Société, qui n'ait fait l'objet des provisions estimées.

Identité de la société mère consolidant les comptes du Groupe

Les comptes de Bel SA, société mère du Groupe Bel, sont inclus dans la consolidation du Groupe Unibel, dont le Siège social se situe au 2, allée de Longchamp, 92150 Suresnes.

Une copie des états financiers peut être obtenue à cette adresse et consultable sur le site www.groupe-bel.com.

Événements postérieurs à la clôture

La cotation des actions Bel a été suspendue le 10 janvier 2022 à l'issue de la clôture de l'Offre Publique de Retrait (OPR) initiée par son actionnaire majoritaire Unibel. Unibel détient ainsi 97,41% du capital de Bel, et 83,33% des droits de vote afférents. Le retrait obligatoire a été mis en oeuvre à compter du 25 janvier 2022, date de radiation des actions Bel du marché réglementé d'Euronext Paris.

États des échéances et des dettes

(en millions d'euros)	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE	
		à 1 an au +	à + de 1 an ^(e)
Rubriques et postes			
CRÉANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	637,6	637,6	
Prêts ^(a)	6,5	0,4	6,1
Autres	36,7	1,1	35,6
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	176,8	176,8	
Autres	241,6	241,6	
Charges constatées d'avance	16,1	15,2	0,9
TOTAL	1 115,3	1 072,7	42,6
DETTES			
Autres emprunts obligataires ^(b)	763,5	6,0	757,5
Emprunts ^(b) et dettes auprès des établissements de crédit ^(c)	22,5	2,5	20,0
Emprunts et dettes financières divers ^{(b) (d)}	327,2	265,8	61,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228,4	228,4	
Dettes fiscales et sociales	50,6	41,5	9,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10,4	10,4	
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
Autres dettes ^{(d) (e)}	506,8	502,5	4,3
Produits constatés d'avance	1,9	1,9	
TOTAL	1 911,3	1 059,0	852,3
(a) Prêts accordés en cours d'exercice	0,3		
Prêts récupérés en cours d'exercice			
(b) Emprunts souscrits en cours d'exercice	369,8		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	303,4		
(c) Dont :			
à deux ans au maximum à l'origine	2,5		
à plus de deux ans à l'origine	20,0		
(d) Dont envers les associés (poste : Autres dettes)	457,6		
(e) Dettes dont l'échéance est à plus de cinq ans	4,3		

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES (en millions d'euros)	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Participations	1 396,8	
Créances rattachées à des participations	636,8	
Autres titres immobilisés	22,7	
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	91,3	
Autres créances	186,3	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts et dettes financières divers	145,1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112,4	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	470,1	
Produits de participation	118,4	
Autres produits financiers	3,6	
Charges financières	7,4	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

CONVENTION DE TRÉSORERIE AVEC LA SOCIÉTÉ UNIBEL

Au 31 décembre 2021 la Société avait reçu une avance de trésorerie de la société Unibel de 24,5 millions d'euros. Cette avance, rémunérée au taux de l'EONIA majoré de 100 points de base a généré des charges financières comptabilisées dans les charges de l'exercice 2021 de 0,2 millions d'euros.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ UNIBEL

Au titre de cette convention, une charge d'un montant de 5,8 millions d'euros a été comptabilisée pour l'exercice 2021.

CHARGES OPERATIONNELLES REFACTUREES A BEL SA PAR LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Pour l'exercice 2021, des charges opérationnelles d'un montant de 13,8 millions d'euros ont été facturées à Bel SA.

EXERCICE 2021

EXERCICE 2021

SOCIÉTÉS	CAPITAL (a)	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL (a)	% CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS, AVALS ET LETTRES D'INTENTION FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT NET
				Brute	Nette					
En millions de devises			En millions d'euros					En millions de devises		
I – RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société) :										
Françaises										
Fromageries Picon	0,6 EUR	2,3 EUR	99,975	5,6	5,6			0,9	0,8 EUR	0,6 EUR
Fromageries Bel Production France	48,9 EUR	147,9 EUR	100,000	132,2	132,2	34,1		7,9	610,9 EUR	10,4 EUR
SAS des Fermiers Réunis	7,2 EUR	11,1 EUR	99,848	18,1	18,1			0,8	1,4 EUR	1,0 EUR
Sofico	2,3 EUR	9,7 EUR	99,965	2,4	2,4			1,5	0,0 EUR	2,3 EUR
Fromagerie Boursin SAS	2,8 EUR	18,9 EUR	100,000	23,6	23,6	2,0		1,0	63,1 EUR	1,0 EUR
Sicopa	591,4 EUR	949,5 EUR	100,000	780,2	780,2			59,1	0,0 EUR	523,0 EUR
LVQR Diffusion	0,05 EUR	0,5 EUR	100,000	0,1	0,1				1,3 EUR	0,1 EUR
Atad	0,3 EUR	(0,1 EUR)	100,000	0,4	0,4				0,0 EUR	0,0 EUR
Newton Holding	253,2 EUR	268,5 EUR	68,020	331,2	331,2	496,8			13,4 EUR	(18,8 EUR)
MOM INVESTISSEMENT	6,6 EUR	27,5 EUR	50,000	17,0	17,0				0,0 EUR	0,0 EUR
All In Foods	0,1 EUR	(2,8 EUR)	80,000	56,4	56,4	12,5			9,6 EUR	1,9 EUR
Étrangères										
Bel Tunisie	3,0 TND	(7,7 TND)	99,000	2,1						
Bel Algérie SpA	3 318,9 DZD	3 431,8 DZD	99,023	21,2	21,2			3,6	10 215,0 DZD	(397,2 DZD)
II – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
Filiales non reprises au paragraphe I										
a) Filiales françaises (ensemble)										
b) Filiales étrangères (ensemble)										
Participations non reprises au paragraphe I										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)										
(a) Données PCG pour les entités françaises et IFRS pour les sociétés étrangères										

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES ET TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUS

(en millions d'euros)		VALEUR NETTE AU BILAN 2021	VALEUR NETTE AU BILAN 2020
PARTICIPATIONS			
Françaises			
219 373 487	NEWTON HOLDING	331,2	196,1
3 282 746	MOMI	17,0	
3 706 666	FROMAGERIES BOURSIN SAS	23,5	23,5
239 635	SAS DES FERMIERS RÉUNIS « SAS FR »	18,1	18,1
39 426 801	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET DE PARTICIPATION « SICOPA »	780,2	780,2
132 208 521	Fromageries Bel Production France	132,2	132,2
155 865	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET COMMERCIALE « SOFICO »	2,4	2,4
19 995	FROMAGERIES PICON	5,6	5,6
10 000	ATAD	0,4	0,4
999	SOCIÉTÉ DES PRODUITS LAITIERS « SPL »		
3 333	LVQR DIFFUSION	0,1	0,1
1 200	All In Foods	56,4	56,4
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		1 367,1	1 215,0
Étrangères			
76 664	BEL EGYPT EXPANSION FOR CHEESE PRODUCTION	7,2	7,2
3 286 512	BEL ALGÉRIE SpA	21,2	21,2
594	BEL TUNISIE		
10	BEL VIETNAM	1,2	1,2
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		29,6	29,6
TOTAL PARTICIPATION		1 396,7	1 244,6
Autres titres immobilisés			
Français			
37 051	FPCI CAP AGRO-INNOVATION B	3,7	3,4
1 120	SOGAL – SOCAMUEL		
80 620	Bel SA	22,8	23,3
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		26,5	26,7
Étrangers			
4 790	NEW PROTEIN FUND	4,1	4,2
50 000	LIVELIHOODS CARBON FUND	5,0	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS		35,6	30,9
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		115,4	91,0

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ARTICLES R. 225-81, R. 225-83 ET R. 225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Nature des indications	2021	2020	2019	2018	2017
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 308 503	10 308 503	10 308 503	10 308 503	10 308 503
Nombre des actions ordinaires existantes	6 872 335	6 872 335	6 872 335	6 872 335	6 872 335
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 267 171 218	1 323 456 351	1 317 068 112	1 314 188 053	1 317 849 203
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 504 823	112 165 679	66 840 700	114 668 722	125 036 074 ^(b)
Impôts sur les bénéfices	(17 398 163)	(1 771 915)	(7 084 961)	(6 015 645)	(18 239 459)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4 074 976	3 474 969	3 675 049	2 053 071	2 246 437
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53 203 747	91 664 534	93 085 516	92 230 775	133 401 905
Résultat distribué	35 048 909 ^(a)	0	24 053 173 ^{(a) (c)}	34 018 058 ^(a)	48 106 345 ^(a)
III. RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,04	16,09	10,22	17,26	20,52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7,74	13,34	13,54	13,42	19,41
Dividende attribué à chaque action	5,10	0	3,50	4,95	7,00
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 108	1 033	1 000	1 020	1 024
Montant de la masse salariale de l'exercice	86 109 488	83 871 141	92 957 668	76 417 529	74 201 969
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	40 194 108	39 035 947	38 985 414	38 678 052	38 739 043
(a) Montant théorique car les actions propres détenues par la société n'ouvrent pas droit au dividende. La somme correspondant aux dividendes non versés de ce fait est affectée au « Report à nouveau ». (b) Montant modifié par rapport au DDR 2017. (c) Montant modifié par rapport au DDR 2019. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration réuni le 20 avril 2020 a décidé de réduire le montant du dividende proposé par le Conseil d'administration du 11 mars 2020.					

BEL
Société Anonyme au Capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 - RCS NANTERRE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 2022**

Troisième résolution - Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 suivante :

Origine	
Report à nouveau antérieur	681 936 992,84 euros
Résultat de l'exercice	53 203 746,96 euros
Bénéfice distribuable	735 140 739,80 euros
Affectation du résultat	
Distribution d'un dividende de 5,10 euros brut par action, soit un dividende maximum mis en distribution égal à	35 048 908,50 euros
Report à nouveau après affectation	700 091 831,30 euros
Total	735 140 739,80 euros

L'Assemblée Générale constate que le dividende brut revenant à chaque action est fixé à 5,10 €.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158-du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le paiement des dividendes sera effectué le 18 mai 2022.

Les actions BEL qui pourraient être détenues par la Société à la date de détachement du dividende n'ayant pas vocation à ce dernier, les sommes, correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	-	-	-
2019	24 053 172, 50 € soit 3,50 euros par action	-	-
2018	34 018 058, 25 € soit 4,95 euros par action	-	-
* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte report à nouveau.			

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Le Secrétaire
Carole JAIS

BEL

Société Anonyme

2, allée de Longchamp

92150 SURESNES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 184 €
632 013 843 RCS Nanterre

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A.S. au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

BEL

Société Anonyme

2, allée de Longchamp

92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société BEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation

Note 1.3 « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 1 397 millions d'euros, soit 43% du total de l'actif net. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et la quote-part de capitaux propres réévalués.

Les projections de flux de trésorerie sont basées sur des données budgétaires à 5 ans issues des plans d'affaires des filiales.

Compte tenu de l'importance des titres de participation au bilan et de la sensibilité des modèles d'évaluation aux hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Notre appréciation de l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation est fondée sur le processus mis en place par la Société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- rapprocher les quotes-parts de situation nette retenues par la Société avec les états financiers des filiales ;
- lorsque la quote-part de situation nette est inférieure à la valeur nette comptable des titres :
 - obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées et les rapprocher des plans d'affaires des filiales ;
 - vérifier la cohérence des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie avec l'historique de performances du Groupe et des entités, et conforter, notamment par entretiens avec les responsables financiers de chaque zone géographique, les perspectives futures de croissance ;
 - apprécier, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le modèle de valorisation et les taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BEL par l'Assemblée générale du 25 juin 1998 pour le cabinet Deloitte & Associés, du 12 mai 2010 pour le cabinet Grant Thornton et par celle du 11 mai 2021 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 30^{ème} année de sa mission sans interruption, compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenus antérieurement à cette date, le cabinet Grant Thornton dans la 12^{ème} année et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 1^{ère} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La-Défense et Neuilly-sur Seine, le 1^{er} avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Virginie PALETHORPE

PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier BELET



Thierry LEROUX

Deloitte & Associés



Jean-Pierre AGAZZI

ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE			
(en millions d'euros)	NOTES	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		115,4	107,0
Production vendue			
• ventes		1 106,3	1 170,1
• travaux			
• prestations de services			
• produits des activités annexes		46,5	46,3
TOTAL PRODUCTION VENDUE		1 152,8	1 216,4
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (DONT A L'EXPORTATION : 627,9)	3	1 268,2	1 323,4
Production stockée			
• encours de production de biens			
• encours de production de services		(1,9)	1,0
• produits		(13,1)	1,8
TOTAL PRODUCTION STOCKÉE		(15,0)	2,8
Production immobilisée		13,4	7,8
Subventions d'exploitation		1,1	
Reprises sur provisions (et amortissements)		3,2	2,0
Transferts de charges	4	27,7	20,8
Autres produits		68,7	76,3
TOTAL I		1 267,3	1 433,1
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice			
• achats de marchandises		75,6	73,6
• variation des stocks de marchandises		(7,1)	(1,5)
Total coût d'achat marchandises vendues		68,5	72,1
Consommations de l'exercice en provenance des tiers			
• achats stockés d'approvisionnements			
matières premières			
autres approvisionnements		0,7	0,8
• variation des stocks d'approvisionnements		0,1	0,3
• achats de sous-traitance		777,8	778,0
• achats non stockés de matières et fournitures		10,5	10,3
• services extérieurs			
personnel extérieur	5	6,6	8,1
loyers en crédit-bail			
autres		396,5	396,2
TOTAL CONSOMMATIONS EN PROVENANCE DES TIERS		1 192,2	1 193,7
Impôts, taxes et versements assimilés			
• sur rémunérations		4,1	4,1
• autres		6,8	8,8
TOTAL IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES		10,9	12,9
Charges de personnel			
• salaires et traitements		88,3	86,0
• charges sociales		38,0	36,9

TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	5	126,3	122,9
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• sur immobilisations : dotations aux amortissements		9,7	9,3
• sur immobilisations : dotations aux provisions			
• sur actif circulant : dotations aux provisions		0,2	0,2
• pour risques et charges : dotations aux provisions		1,8	2,7
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		11,7	12,2
Autres charges		18,3	15,7
TOTAL II		1 427,9	1 429,5
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		(60,5)	3,6
QUOTES-PARTS DE RESULTATS D'OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
BÉNÉFICE OU PERTE TRANSFÉRÉE III			
PERTE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ IV			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations		118,4	115,6
D'autres valeurs mobilières et créances de l'Actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		3,8	2,7
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		18,5	1,2
Différences positives de change		60,1	62,7
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement			0,2
TOTAL V		200,8	182,4
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et provisions		5,4	3,1
Intérêts et charges assimilées		24,7	24,3
Différences négatives de change		46,8	55,2
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		0,2	
TOTAL VI		77,1	82,6
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	6	123,7	99,8
3 – RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔTS) (I – II + III – IV + V – VI)		63,1	103,4
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1,8	0,1
Sur opérations en capital			
• produits des cessions d'éléments d'actif		1,1	0,1
• subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice			
• autres			
TOTAL SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1,1	0,1
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		8,4	3,2
TOTAL VII		11,2	3,4
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3,6	2,9
Sur opérations en capital			
• valeurs comptables éléments immobilisés et financiers cédés		15,8	0,5
• autres		0,5	0,1
TOTAL SUR OPERATIONS EN CAPITAL		16,3	0,6
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• dotations aux provisions réglementées		14,3	9,6
• dotations aux amortissements et aux autres provisions		0,3	0,3
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		14,6	9,9
TOTAL VIII		34,5	13,4
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	7	(23,2)	(10,0)
Participation des salariés aux résultats	IX	4,1	3,5
Impôts sur les bénéfices	X 8	(17,4)	(1,8)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	XI	1 579,4	1 618,9

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	XII	1 526,2	1 527,2
5 – RÉSULTAT NET (BÉNÉFICE OU PERTE)		91,7	91,7

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

(en millions d'euros)	NOTES	2021			2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques procédés logiciels, droits et valeurs similaires		116,8	86,6	30,2	15,8
Fonds commercial		221,5		221,5	221,5
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours		14,7		14,7	12,0
Avances et acomptes versés sur immo. inc.		0,3		0,3	0,1
		353,3	86,6	266,7	249,4
Immobilisations corporelles					
Terrains		1,0	0,6	0,4	0,4
Compte d'ordre					
Constructions		26,3	16,3	10,0	11,3
Installations techniques, matériel et outillages industriels		48,3	39,5	8,8	10,0
Autres		8,5	6,3	2,2	2,5
Immobilisations corporelles en cours		1,5		1,5	0,9
Avances et acomptes		0,1		0,1	
		85,7	62,7	23,0	25,1
Immobilisations financières ^(a)					
Participations		1 398,9	2,1	1 396,8	1 244,6
Créances rattachées à des participations		637,6	0,8	636,8	672,2
Autres titres immobilisés		12,9	0,1	12,8	7,6
Prêts		6,5		6,5	6,8
Autres		23,8		23,8	24,9
		2 079,7	3,0	2 076,7	1 956,1
TOTAL I	9	2 518,7	152,3	2 366,4	2 230,6
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Matières premières et autres approvisionnements		0,6	0,1	0,5	0,6
Encours de production [biens et services]		1,4		1,4	3,2
Produits intermédiaires et finis		14,4		14,4	17,7
Marchandises		0,3		0,3	3,0
		16,7	0,1	16,6	24,5
Avances et acomptes versés sur commandes		0,4		0,4	0,5
Créances d'exploitation ^(b)					
Créances clients et comptes rattachés		176,8	0,8	176,0	167,4
Autres	10	38,4		38,4	37,7
		215,2	0,8	214,4	205,1
Créances diverses ^(b)	11	203,2		203,2	130,7
Capital souscrit, appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12	115,4		115,4	91,0
Instruments de trésorerie	13	6,8		6,8	22,0

Disponibilités		294,1		294,1	434,6
Charges constatées d'avance et compte d'attente ^(b)	14	16,1		16,1	4,6
TOTAL II		309,9	0,9	309,9	913,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV		0,9		0,9	1,3
Écarts de conversion Actif V	15	5,9		5,9	9,5
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		3 203,4	153,2	3 240,2	3 154,4
(c) Dont à moins d'un an (brut)				639,1	674,4
(d) Dont à plus d'un an (brut)				0,9	1,0

PASSIF

(en millions d'euros)	NOTES	2021	2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 10,3)	17	10,3	10,3
Primes d'émission, de fusion, d'apport		22,1	22,1
Écarts de réévaluation		0,1	0,1
Réserves :			
• Réserve légale		1,1	1,1
• Réserves réglementées		0,2	0,2
• Autres		487,6	487,6
Report à nouveau		681,9	590,2
Résultat de l'exercice		53,2	91,7
Subventions d'investissement		0,2	0,3
Provisions réglementées	18	42,9	36,4
TOTAL I	19	1 298,5	1 240,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		8,1	6,3
Provisions pour charges		3,9	4,7
TOTAL II	20	12,0	11,0
Dettes ^(a)			
Dettes financières			
• Emprunts obligataires convertibles			
• Autres emprunts obligataires	21	763,5	753,3
• Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédit ^(b)	22	22,5	21,3
• Emprunts et dettes financières divers	23	327,2	266,8
		1 113,2	1 041,4
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS			
Dettes d'exploitation			
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés		228,4	224,5
• Dettes fiscales et sociales		50,6	55,2
• Autres	24	43,9	32,7
		322,9	312,4
Dettes diverses			
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10,4	6,2
• Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
• Autres	25	462,9	517,5
		473,3	523,7
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE	13	12,8	2,2
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET COMPTE D'ATTENTE	26	1,9	16,3
TOTAL III		1 924,2	1 896,0
Écarts de conversion Passif IV	15	4,4	7,4
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 240,1	3 154,4
(a) Dont à plus d'un an		1 059,0	1 071,2
Dont à moins d'un an		852,3	822,6
(b) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		2,3	1,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTE 1	Règles et méthodes comptables	190
NOTE 2	Faits marquants	193
NOTE 3	Chiffre d'affaires	194
NOTE 4	Transferts de charges	194
NOTE 5	Rémunérations et effectifs	194
NOTE 6	Résultat financier	195
NOTE 7	Résultat exceptionnel	195
NOTE 8	Impôts sur les bénéfices	195
NOTE 9	Actif Immobilisé	197
NOTE 10	Autres créances d'exploitation	198
NOTE 11	Créances diverses	198
NOTE 12	Valeurs mobilières de placement	199
NOTE 13	Instruments de trésorerie	199
NOTE 14	Charges constatées d'avance	199
NOTE 15	Écarts de conversion	200
NOTE 16	Provisions pour dépréciation	200
NOTE 17	Capital	201
NOTE 18	Provisions réglementées	201
NOTE 19	Variation des capitaux propres	201
NOTE 20	Provisions pour risques et charges	202
NOTE 21	Autres emprunts obligataires	202
NOTE 22	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	202
NOTE 23	Emprunts et dettes financières divers	202
NOTE 24	Autres dettes d'exploitation	203
NOTE 25	Autres dettes diverses	203
NOTE 26	Produits constatés d'avance et compte d'attente	203
NOTE 27	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	203
NOTE 28	Produits à recevoir, charges à payer et créances et dettes	204

	représentées par des effets de commerce	
NOTE 29	Engagements financiers	205
NOTE 30	Identité de la société mère consolidant les comptes du Groupe	210
NOTE 31	Événements postérieurs à la clôture	210
NOTE 32	États des échéances et des dettes	210
NOTE 1	Règles et méthodes comptables	

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les différents éléments inscrits en comptabilité ont été évalués sur la base des coûts historiques à l'exception des immobilisations corporelles et financières réévaluées dans le cadre des réévaluations légales.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent :

- les logiciels informatiques, amortis sur une période de cinq ans, à l'exception du projet PACE (mise en place de SAP) qui est amorti sur huit ans ;
- les fonds de commerce non amortis et soumis à des tests de dépréciation annuels, sont acquis ou reçus en apport par les sociétés du Groupe, portés à l'actif à leur prix d'acquisition ;
- le fonds commercial.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées avant impôt des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et le flux de trésorerie terminal.

Les flux de trésorerie servant de base de calcul aux valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaires des entités qui utilisent les marques, sur une durée de cinq ans. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et du flux de trésorerie terminal sont considérées comme raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des entités utilisatrices.

Les frais accessoires sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Il en est de même pour les frais d'établissement.

1.2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur coût de production (hors frais financiers).

En application de la méthode par composants (article 214-9 du PCG) chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée réelle d'utilisation des immobilisations selon le mode linéaire :

- administratives et commerciales : 40 ans ;
- agencements immobiliers : 10 ans ;
- matériel et outillage : 5 à 20 ans ;
- véhicules : 4 à 15 ans ;
- mobilier et matériel de bureau : 4 à 15 ans.

En application du Bulletin Officiel des Impôts 4 A-13-05 (§ 111.), lorsque la durée normale d'utilisation du premier composant d'origine est supérieure à la durée d'usage de la structure, il est admis que ce composant puisse être amorti fiscalement sur la durée d'usage de la structure, et non sur sa durée normale d'utilisation.

Dans ce contexte, l'écart entre l'amortissement fiscal (toujours calculé selon les modalités admises par l'Administration fiscale : amortissements dégressifs pour les biens y ouvrant droit, amortissements exceptionnels...) et l'amortissement pour dépréciation est enregistré au poste amortissements dérogatoires dans les provisions réglementées.

Tous les éléments, amortissables ou non, sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle.

1.3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations et autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, sous déduction des provisions pour dépréciation jugées nécessaires ou prudentes.

À compter du 1^{er} janvier 2007, la Société a opté pour l'intégration dans le prix d'acquisition des droits de mutation, honoraires, commissions et frais liés à ces acquisitions conformément à l'avis 2007-C du CNC, lesquels font l'objet d'une déduction fiscale sous la forme d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire se confirme être inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur du marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et les capitaux propres réévalués.

Les projections de flux de trésorerie sont basées sur des données budgétaires à 5 ans issues des plans d'affaires des filiales.

Les actions BEL S.A acquises conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale figurent sous cette rubrique pour leur prix d'acquisition :

- autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code du commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;
- autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code du commerce, durée de l'autorisation, plafond.

Une provision pour dépréciation basée sur le cours moyen pondéré du dernier mois de l'exercice est comptabilisée le cas échéant.

1.4 — STOCKS ET ENCOURS

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré » ou du « premier entré – premier sorti ».

La valeur brute des approvisionnements correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (transports, commissions, transit, etc.).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes ou indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque :

- la valeur brute déterminée comme précisé ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur de réalisation ;
- des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière.

La maison mère détient principalement des stocks de produits finis achetés à sa filiale française de production Fromageries Bel Production France dans le but de les commercialiser ; ainsi que des stocks de travaux en cours (projets informatiques développés en interne) qui seront refacturés à ses filiales.

1.5 — CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée en fonction de leur degré d'irrecouvrabilité.

Les effets remis à l'encaissement, en principe dès leur émission ou réception, sont enregistrés dans les « Créances clients et comptes rattachés ».

1.6 — VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur coût d'achat hors frais accessoires et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

1.7 — OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan de clôture pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.

Les différences résultant de cette actualisation sur la base du cours de fin d'exercice sont comptabilisées :

- au compte de résultat pour les disponibilités ;
- au bilan, en « Écarts de conversion » pour les créances et les dettes.

Les gains latents de change constatés en écarts de conversion passif ne sont pas pris en compte dans le résultat.

Au contraire, les pertes latentes de change font, si elles ne sont pas compensées, l'objet d'une provision pour risques.

1.8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Société vis-à-

vis de tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci.

Ces provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

1.9 — ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

En matière de retraite, les engagements portent exclusivement sur l'allocation de fin de carrière prévue par la Convention collective de l'Industrie Laitière.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les engagements hors bilan.

En revanche, les engagements au titre des médailles du travail Bel SA sont intégralement provisionnés (sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée dans les mêmes conditions que celle de l'allocation de fin de carrière).

1.10 — INSTRUMENTS FINANCIERS

De par son activité et sa présence internationale, Bel SA est exposée au risque de fluctuation des changes. Depuis 2002, la Société a mis en place une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire sur les achats et ventes de devises pour toutes les entités françaises, européennes et nord-américaines du Groupe.

L'intégralité du risque de change encouru sur les transactions libellées en devises est couverte au moyen d'instruments financiers dérivés (achats et ventes à terme de devises, options de change) et négociés avec des contreparties de premier rang, limitant ainsi le risque de contrepartie. L'horizon de gestion de ces couvertures est au maximum de 18 mois.

En revanche, le risque de change sur l'investissement net dans les filiales étrangères ne fait pas l'objet de couvertures à l'exception du montant des dividendes à recevoir.

Les créances et dettes en devises figurant au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice, le résultat latent sur les couvertures d'opérations déjà réalisées n'influence le résultat que s'il consiste en une perte (qui donne alors lieu à constitution d'une provision) ou un profit compensant la perte de change latente dégagée lors des opérations d'actualisation (qui ne fait pas l'objet d'une provision).

Les gains et pertes latents sur couvertures d'opérations futures sont différés jusqu'à la date de réalisation de la transaction.

En application de la norme ANC 2015-05 consacrée aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicables aux sociétés commerciales et industrielles pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, les gains et pertes de change relatifs aux créances/dettes commerciales sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La majorité des financements du Groupe étant mise en place par Bel SA, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée. Tous les financements de Bel SA sont émis à taux variable.

Pour se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux et pour bénéficier partiellement d'une baisse des taux, Bel SA a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux ou d'achat de cap combiné à la vente de floor.

1.11 — IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

En France, Bel SA est à la tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Fromageries Bel Production France, SASFR, Fromageries Picon, société des Produits Laitiers, Sofico, Sicopa, Sopaic, Atad et Fromagerie Boursin.

Bel SA en tant que société tête de groupe, est désignée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par elle-même et les sociétés incluses dans l'intégration fiscale.

Les filiales intégrées constatent dans leurs comptes la charge d'impôt dont elles seraient redevables en l'absence d'intégration. Les économies (ou charges) d'impôt liées aux déficits ou résultant des correctifs sont désormais intégrées par la mère et restituées aux filiales lorsqu'elles deviennent bénéficiaires.

1.12 — SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement reçues sont portées au bilan dans les capitaux propres.

Elles sont rapportées au crédit du compte de résultat (en résultat exceptionnel) au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont permis de financer.

1.13 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Constitué par les ventes de produits, de marchandises, de matières premières et par les autres produits et prestations liés à l'activité courante, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que le transfert de propriété est intervenu ou que le service a été rendu.

Il est présenté net des remises et ristournes accordées.

Les charges résultant des accords de collaboration commerciale signés avec les distributeurs sont, quant à elles, montrées dans les « autres services extérieurs », présentées en charges d'exploitation. Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et engagements avec les clients concernés. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert des produits.

1.14 — CHARGES DE PUBLICITÉ

Incluses dans les « autres services extérieurs », les charges de publicité, de promotion et de relations publiques sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.15 — DISTINCTION ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il inclut donc l'ensemble des produits et charges récurrents directement liés à l'activité opérationnelle de la Société.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature ou de leur caractère inhabituel ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

1.16 — RECOURS A DES ESTIMATIONS

En vue de l'établissement de ses états financiers, la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et des passifs (provisions, titres de participation, et actifs incorporels notamment).

Déterminées sur la base des informations et situations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité.



Faits marquants

EXERCICE 2021

Sur l'année 2021, le Groupe a maintenu sa priorité absolue d'assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs en mettant en place des mesures préventives très strictes sur l'ensemble de ses sites à travers le monde. Grâce à ces mesures, aucune fermeture de site n'a été déplorée et le Groupe est parvenu à assurer la continuité de la production et de la commercialisation de ses produits malgré l'adaptation permanente des mesures sanitaires requises, et notamment les confinements successifs.

Afin de limiter les impacts de la crise, le Groupe s'est mobilisé de manière permanente pour gérer ses stocks et matières premières au regard de la fluctuation de la demande des consommateurs et pour limiter les surcoûts opérationnels induits par la gestion de la crise.

Sur l'ensemble des exercices 2020 et 2021, le Groupe estime que l'impact global de la crise liée à la Covid-19 sur les ventes est non significatif avec néanmoins des disparités importantes par zone géographique. Les effets de la pandémie sont limités et n'ont pas généré d'indice de perte de valeurs. En 2021 comme en 2020, le Groupe n'a pas eu recours à des dispositifs d'aide des États tels que différés de paiement, PGE ou encore allègements ou reports de loyers négociés avec ses bailleurs.

La fin de l'exercice 2021 a cependant laissé entrevoir un contexte inflationniste sur les matières premières lié à une forte tension sur la boucle d'approvisionnement qui devrait se prolonger en 2022.

En cohérence avec son modèle de croissance engagée et responsable, le groupe Bel a dévoilé en 2019 sa nouvelle identité d'entreprise « For All For Good » et ses cinq défis prioritaires, parmi lesquels figure l'objectif de « Lutter contre le changement climatique et réduire son empreinte environnementale ».

Au premier trimestre 2022, le Groupe a d'ailleurs amorcé une nouvelle étape dans sa transformation en érigeant la réduction carbone comme un moteur de sa performance financière et extra-financière, en vue de s'aligner sur une trajectoire climat ambitieuse à +1,5°C. Bel s'est ainsi engagé à renforcer son objectif de réduction carbone via une réduction nette d'un quart de ses émissions de gaz à effet de serre, sur toute sa chaîne de valeur d'ici 2035 vs 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe, et l'intégration du carbone comme un outil de pilotage de ses activités..

Compte tenu :

- des activités de Bel et de son implantation géographique ;
- de la nature et de l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses facteurs de risques et sa Déclaration de Performance extra-financière ; et
- des engagements pris par le Groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, Bel n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2021.

Aucune provision pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan de Bel SA au 31 décembre 2021.

NOTE 3**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires présenté tient compte des spécificités de notre secteur d'activité en conformité avec le Plan Comptable Général.

VENTILATION PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	2021	2020
France	640,3	636,8
Autres pays d'Europe	339,1	333,5
Reste du monde	288,8	353,2
TOTAL	1 268,2	1 323,5

Le chiffre d'affaires est en baisse de 4,18 % (hausse de 0,49 % en 2020) par rapport à celui de l'exercice précédent.

À taux de change comparables – chiffres d'affaires valorisés sur la base des cours moyens du dernier exercice –, il enregistre une baisse de 3,55 % (augmentation de 0,70 % en 2020).

NOTE 4**Transferts de charges**

Les transferts de charges d'un montant global de 27,7 millions d'euros, se composent essentiellement de frais publicitaires et prestations distributeurs pour 13,6 millions d'euros, de frais liés aux personnels et expatriés pour 3 millions d'euros ainsi que de frais d'autres charges de gestion courante pour 10,8 millions d'euros.

NOTE 5**Rémunérations et effectifs**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en millions d'euros)	2021	2020
Jetons de présence alloués aux administrateurs (inclus dans la ligne « Autres charges d'exploitation »)	0,2	0,2

Pour mémoire, les dirigeants sont rémunérés par Unibel, ces coûts sont refacturés à Bel SA et s'élèvent pour l'année 2021 à 4,1 millions d'euros.

	PERSONNEL SALARIÉ		PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE	
EFFECTIF MOYEN	2021	2020	2021	2020
Cadres	746	691	0	1
Agents de maîtrise et techniciens	285	272	5	2
Employés	77	70	1	2
Ouvriers	0	0	0	0
TOTAL	1 108	1 033	6	5

Le résultat financier s'explique par :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dividendes	81,2	78,5
Revenus des créances rattachées à participation ^(a)	37,1	37,2
Autres revenus		
Produits de cession de valeurs mobilières	(0,2)	0,1
Provisions (et reprises) pour risques de change	(2,5)	(1,2)
Provisions (et reprises) pour dépréciation de titres	15,5	(0,3)
Produits/charges d'intérêt	(20,9)	(22,0)
Gains/Pertes de change	13,4	7,5
TOTAL	122,7	99,8

(a) Dont revenus des créances rattachées à participation des entités du groupe MOM (35,9 millions d'euros en 2021 versus 36,6 millions d'euros en 2020).

Pour l'essentiel, le résultat exceptionnel s'explique par :

(en millions d'euros)	2021	2020
Les provisions réglementées	(6,4)	(6,6)
Les provisions pour litiges et autres charges exceptionnelles	(2,9)	(2,6)
Le résultat net sur les cessions d'éléments de l'actif immobilisé	(14,7)	(0,4)
Les indemnités départs	(0,5)	(0,4)
Les autres produits exceptionnels	1,8	0,1
Le mali sur rachat d'actions attribuées au personnel	(0,5)	(0,1)
La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
TOTAL	(23,2)	(10,0)

Ils s'analysent en :

(en millions d'euros)	COURANT	EXCEPTIONNEL	2021
Résultat comptable avant impôt et participations	63,1	(23,2)	39,9
Réintégrations	0,7	(7,5)	(6,8)
Déductions	(86,2)		(86,2)
Base imposable avant intégration fiscale	(22,4)	(30,7)	(53,1)
Incidence de l'intégration fiscale			(10,9)
Crédit d'impôt			(6,5)
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			(17,4)

INCIDENCES DES ACCROISSEMENTS ET DES ALLÈGEMENTS FUTURS

BASES D'IMPÔT	SOLDE 31/12/2021	VARIATION ANNÉE 2021	SOLDE 31/12/2020
ACCROISSEMENT EN BASE			
Amortissements dérogatoires	42,7	6,6	36,1
Réévaluation	1,8	0,0	1,8
Instruments financiers	1,6	0,1	1,5
Autres différences temporaires	1,8	0,5	1,3
TOTAL 1	47,9	7,2	40,7
ALLÈGEMENT EN BASE			
Avantages au personnel	12,1	(4,8)	16,9
Actualisation des dépôts et cautionnements	2,0	(0,1)	2,1
Différence d'évaluation des stocks	0,5	(0,7)	1,2
Provision pour risques et charges	0,1	0,1	
Charges non déductibles	1,8	(0,3)	2,1
Participation des salariés	4,3	0,4	3,9
Provision pour dépréciation d'actif	1,6	0,0	1,6
Location-financement	1,5	0,1	1,4
Autres différences temporaires	3,5	(0,5)	4,0
TOTAL 2	27,4	(5,8)	33,2
TOTAL A : ACCROISSEMENT NET EN BASE	20,5	13,0	7,5
ACCROISSEMENT/ALLÈGEMENT FUTUR D'IMPÔT SOCIÉTÉ	5,0	4,7	0,3
Taux effectif d'impôt 2020 = 28,41 %			
Taux effectif d'impôt 2021 = 28,41 %			

En 2021, le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 27,50 % augmenté de 3,3 %, soit 28,41%. Cependant dans le cadre du projet de réduction progressive du taux d'impôt sur les sociétés, un taux de 26,5 % est appliqué sur le bénéfice allant jusqu'à 500 000 euros.

NOTE 9

Actif Immobilisé

EXERCICE 2021

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en millions d'euros)	VALEUR BRUTE AU 01/01/2020	AUGMEN- TATIONS	DIMINU- TIONS	TRANSFERTS	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	97,1	12,8	0,4	7,3	116,8
Fonds commercial	221,5				221,5
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours	12,0	12,1	2,1	(7,3)	14,7
Avances et acomptes	0,1	0,2			0,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Ensembles immobiliers	27,1			0,2	27,3
Installations techniques, matériels et outillages	47,9	0,4	0,3	0,3	48,3
Autres	8,1	0,3		0,1	8,5
Immobilisations corporelles en cours	0,9	1,1		(0,5)	1,5
Avances et acomptes		0,2		(0,1)	0,1
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations	1 262,3	152,2	15,6		1 398,9
Autres	712,6	52,6	84,4		680,8
TOTAL	2 389,0	231,9	102,8		2 518,7

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

(en millions d'euros)	AU 01/01/2020	AUGMEN- TATIONS	DIMINU- TIONS	AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79,7	5,6	0,3	85,0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Ensembles immobiliers	15,4	1,5		16,9
Installations techniques, matériels et outillages	37,8	2,0	0,3	39,5
Autres	5,6	0,7		6,3
TOTAL	138,5	9,7	0,6	147,7

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial issu de l'acquisition de Boursin s'élève à 220 millions d'euros. Un test de dépréciation est réalisé chaque année ; il ne nécessite pas de provision pour dépréciation au 31 décembre 2021.

La variation de ce poste porte principalement sur des projets informatiques développés en interne qui s'élèvent à 8,5 millions d'euros ainsi que sur l'acquisition de marques pour 11,5 millions d'euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation de ce poste de + 1,7 millions d'euros porte principalement sur l'acquisition de matériel pour les Centres de Recherche (+ 1,2 millions d'euros) et sur la Maison de la Vache Qui Rit (+ 0,3 millions d'euros).

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des participations a augmenté de 136,5 millions d'euros en 2021 (voir tableau des filiales et des participations).

Cette évolution résulte de : (en millions d'euros)

- l'acquisition des titres Newton Holding : 135,1
- l'acquisition des titres MOMI : 17,0
- la cession des titres BEL SYRIE : (15,6)

Pour mémoire, les titres de Bel Syrie étaient dépréciés à 100 % soit 15,6 millions d'euros, les titres de Bel Tunisie le sont à hauteur de 2 millions d'euros.

Les créances rattachées à des participations sont constituées de prêts consentis aux filiales suivantes (hors intérêts courus de 1,6 millions d'euros) :

• Newton holding	496,8
• Materne North America	75,4
• Bel Brands USA	30,9
• MBMA	26,0
• Bel Canada	5,2
• Bel Tunisie Distribution	0,8
• Bel Sénégal	0,4

Le prêt de Bel Tunisie Distribution est déprécié à 100 % depuis 2009. Bel Tunisie Distribution est en liquidation judiciaire.

La Société détient 80 620 actions propres pour une valeur de 22,7 millions d'euros ; pour rappel, nous détenions 83 793 actions propres au 31 décembre 2020 pour une valeur de 23,3 millions d'euros.

NOTE 10

Autres créances d'exploitation

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs et comptes rattachés	20,4	19,1
TVA	17,0	17,6
dont remboursement de crédits de TVA demandés	1,8	1,3
Autres	1,0	1,0
TOTAL	38,4	37,7

NOTE 11

Créances diverses

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2021	2020
Créance d'IS	14,1	12,5
Comptes courants	184,5	111,7
Comptes d'intégration fiscale		1,7
Autres	4,6	4,8
TOTAL	203,2	130,7

Au 31 décembre 2021, les encours (valeur brute) relatifs aux avances de trésorerie consenties à nos filiales ressortaient à :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fromageries Bel Production France	34,1	34,8
Fromageries Bel Production France KSA	0,4	
Bel Canada	11,4	8,5
Fromageries Boursin	1,7	
Bel Brands Deutschland GmbH	19,8	
Bel Italia Company SRL	0,1	3,6
Bel Côte d'Ivoire	5,1	5,2
Bel Polska	4,3	
MBMA	65,8	38,9
Mont Blanc	13,2	15,0
Bel Karper	4,7	
Materne Canada		2,0
All In Foods	12,5	3,7
Autres (inférieures à 1 millier d'euros)		
TOTAL	172,1	111,7

D'autre part, les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale étaient redevables, au titre du solde de l'impôt sur les bénéfices, d'une somme de 11,4 millions d'euros (1,7 million d'euros en 2020).

NICOT ■ 12 Valeurs mobilières de placement

La trésorerie disponible est placée en valeurs mobilières dont l'évaluation, sur la base du dernier cours ou de la dernière valeur liquidative connus s'élève à 115,4 millions d'euros (91,0 millions d'euros en 2020).

NICOT ■ 13 Instruments de trésorerie

Sont ici positionnées les primes (payées à l'actif – reçues au passif) sur options de change et sur couvertures de taux valorisées sur la base de leurs prix de marché à la clôture de l'exercice.

S'agissant d'opérations de couverture, les ajustements résultant de cette valorisation ont été portés dans le bilan aux rubriques :

- charges constatées d'avance et compte d'attente pour les pertes latentes ;
- produits constatés d'avance et compte d'attente pour les profits latents ;
- et traités conformément à la règle comptable « de symétrie » applicable en la matière.

NICOT ■ 14 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent l'Exploitation pour 12,2 millions d'euros (3,7 millions d'euros en 2020) et le Financier pour 3,9 millions d'euros (0,9 million d'euros en 2020).

NOTE 15 Écarts de conversion

(en millions d'euros)	MONTANTS	DIFFERENCES COMPENSEES PAR EFFET DE COUVERTURE	PROVISION POUR PERTES DE CHANGE ^(a)
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF			
• sur immobilisations financières	0,7	0,7	
• sur créances			
• sur instrument de trésorerie			
• sur dettes financières	4,6	1,0	3,6
• sur dettes	0,6	0,2	0,4
TOTAL	5,9	1,9	4,0
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF			
• sur immobilisations financières	2,4	1,7	0,7
• sur créances	1,9	1,0	0,9
• sur instrument de trésorerie			
• sur dettes financières			
• sur dettes	0,1	0,1	
TOTAL	4,4	2,8	1,6
(a) Sur écarts de conversion uniquement.			

NOTE 16 Provisions pour dépréciation

(en millions d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1,6			1,6
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	18,9	0,2	16,1	3,0
Stocks et encours	0,1	0,2	0,2	0,1
Clients	0,8			0,8
Créances diverses				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	21,4	0,4	16,3	5,5
Dont dotations et reprises :				
<i>d'exploitation</i>		0,2	0,2	
<i>financières</i>		0,2	16,1	
<i>exceptionnelles</i>				

La dotation sur immobilisations financières est constituée d'une provision pour dépréciation des titres New Protein Fund (0,2 million d'euros). La reprise de provision financière est principalement constituée de la reprise de provision des titres BEL SYRIE (15,6 millions d'euros).

NOTE 17

Capital

Le capital social se compose de 6 872 335 actions de nominal 1,50 euro dont 80 620 étaient détenues par l'Entreprise à la date du 31 décembre 2021 donnant droit à 10 193 320 droits de vote exerçables en Assemblée.

Les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficient d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2021, on dénombre 4 993 077 droits de vote double exerçables en Assemblée.

NOTE 18

Provisions réglementées

Les dotations et reprises correspondantes sont enregistrées au niveau du résultat exceptionnel.

(en millions d'euros)	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34,7	14,3	7,8	41,2
Provision spéciale de réévaluation ^(a)				
Plus-values réinvesties	1,7			1,7
TOTAL	36,4	14,3	7,8	41,2
(a) Concerne uniquement le poste constructions.				

Les mouvements sur les amortissements dérogatoires portent principalement sur des immobilisations incorporelles (logiciels produits en interne).

NOTE 19

Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 165,5
Écarts de réévaluation	
Dividendes (AG mixte du 14 mai 2020)	(24,1)
Primes d'émission	
Annulation dividendes sur actions propres	0,3
Réserves facultatives	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	6,6
Résultat de l'exercice	91,7
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 240,0
Écarts de réévaluation	
Dividendes (AG mixte du 11 mai 2021)	
Primes d'émission	
Annulation dividendes sur actions propres	
Réserves facultatives	
Subventions d'investissement	(0,1)
Provisions réglementées	6,5
Résultat de l'exercice	53,2
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 299,6

En 2021, il n'y a pas eu de mouvement sur le capital social, et le résultat a été entièrement affecté au report à nouveau.

NOTE 20

Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES DEVENUES SANS OBJET	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Litiges et risques	2,4	0,3		0,6	2,1

Pertes de change	2,4	4,9	2,4		4,9
Restructuration					
Retenues à la source	1,5	1,0	1,4		1,1
Plan d'action gratuite	4,0	0,8	1,5		3,3
Autres	0,7			0,1	0,6
TOTAL	11,0	7,0	5,3	0,7	12,0
Dont dotations et reprises :					
<i>d'exploitation</i>		1,8	2,9	0,1	
<i>financières</i>		5,2	2,4		
<i>exceptionnelles</i>				0,6	

La reprise de provision de l'exercice non utilisée concerne principalement la provision pour litige Amaltheia pour 0,5 millions d'euros.

NOTE 21 : Autres emprunts obligataires

Trois emprunts obligataires constituent ce poste :

- un premier emprunt de 500 millions d'euros contracté en avril 2017 assorti d'un coupon de 1,50 % à échéance du 24-04-2024, hors intérêts courus non échus de 5,3 millions d'euros ;
- un second emprunt de 125 millions d'euros contracté en octobre 2019, à échéances 2027 et 2029 indexé sur des performances en matière de responsabilité sociale et environnementale, hors intérêts courus non échus de 0,4 million d'euros ;
- un troisième emprunt de 150 millions de dollars (132,5 millions d'euros) contracté en novembre 2020, à échéance 2035, hors intérêts courus non échus de 0,4 millions de dollars (0,3 millions d'euros).

Ces trois emprunts souscrits en totalité dès leur émission, sont émis au pair.

NOTE 22 : Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit

Une opération de financement sur le marché du Schuldschein constitue l'essentiel de ce poste. Cette opération comporte une tranche de 20 millions d'euros à taux fixe, à maturité 2023.

Les intérêts courus non échus des emprunts sont de 0,3 millions d'euros.

NOTE 23 : Emprunts et dettes financières divers

L'essentiel de ce poste est constitué de dettes rattachées à des participations avec Grupo Fromageries Bel Espana pour un montant de 136,2 millions d'euros – intérêts courus inclus (132,1 millions d'euros en 2020), et avec Bel Egypt Expansion for Cheese pour un montant de 8,9 millions d'euros – intérêts courus inclus (1,0 million d'euros en 2020), ainsi que du poste Autres emprunts « billets de trésorerie » de 110 millions d'euros (70 millions d'euros en 2020), et du fonds de participation des salariés aux résultats pour un montant de 1,8 millions d'euros – intérêts courus inclus (3,2 millions d'euros en 2020).

Autres dettes d'exploitation

Les comptes clients créditeurs et comptes rattachés pour 43,9 millions d'euros (32,7 millions d'euros en 2020) constituent l'ensemble de ce poste.

NOTE 25

Autres dettes diverses

(en millions d'euros)	2021	2020
Dont :		
Avances des sociétés du Groupe portant intérêts, intérêts courus exclus	457,3	512,0
Excédent de versement sur impôt sur les bénéfices des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale	0,4	0,4
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	4,3	3,9
Autres	0,9	1,2
TOTAL	462,9	517,5

NOTE 26

Produits constatés d'avance et compte d'attente

Les produits constatés d'avance concernent le Financier pour 2,0 millions d'euros (16,3 millions d'euros en 2020).

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(en millions d'euros)	2021	2020
Résultat net de l'exercice	53,2	91,7
Impôts sur les bénéfices	(17,4)	(1,8)
Résultat avant impôts	35,8	89,9
Variation des provisions réglementées	6,5	6,6
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (AVANT IMPÔTS)	42,3	96,5

NOTE 28**Produits à recevoir, charges à payer et créances et dettes représentées par des effets de commerce****PRODUITS À RECEVOIR**

(en millions d'euros)	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	3,1	11,6
Autres créances d'exploitation	30,4	29,2
Créances diverses		0,2
Disponibilités	0,1	0,1
TOTAL	33,6	41,1

CHARGES À PAYER

(en millions d'euros)	2021	2020
Emprunts obligataires	6,0	6,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,3	0,3
Emprunts et dettes financières divers	8,3	4,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85,8	95,2
Dettes fiscales et sociales	43,2	47,3
Autres dettes d'exploitation	43,3	32,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,6	0,5
Autres dettes diverses		0,4
TOTAL	187,5	186,0

CRÉANCES ET DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

(en millions d'euros)	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	0,2	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		

La Société n'effectue pas de paiement par effet de commerce, elle s'acquitte de ses dettes par virements bancaires.

Engagements financiers

(en millions d'euros)	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Cautions bancaires	0,2	0,2
Cautions données pour une filiale étrangère (Bel Rouzaneh et Bel Australia)	0,2	0,2
Responsabilité d'associé dans le passif de GIE, SCI...		
Indemnités de départ à la retraite (cf. note 29.1 ci-dessous)	12,1	16,9
Garanties données pour une filiale étrangère (Bel Shostka Ukraine)		3,3
TOTAL	12,5	20,6
ENGAGEMENTS REÇUS		
Lignes de crédit syndiqué (cf. note 29.2 ci-dessous)	520,0	820,0
Cautions sur créances clients Export	7,5	6,3
TOTAL	527,5	826,3
ENGAGEMENTS RECIPROQUES (HORS CONTRATS A TERME DE DEVICES ET CREDIT-BAIL)		
Locations immobilières (cf. note 29.3 ci-dessous)	41,4	55,2
• à moins de un an	6,9	6,9
• de un à cinq ans	27,6	29,1
• supérieur à 5 ans	6,9	19,2
Put sur minoritaires All In Foods	27,5	27,5
Locations mobilières	3,4	4,4
• à moins de un an	1,8	1,7
• de un à cinq ans	1,6	2,7
• supérieur à 5 ans		
Commandes d'immobilisations	3,4	2,7
Plan d'attribution d'actions gratuites (cf. note 29.4 ci-dessous)	3,2	6,5
TOTAL	78,9	96,3

29.1 — ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

L'allocation de fin de carrière a fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des « unités de crédit projetées » sur la base des hypothèses suivantes :

- départ volontaire, entraînant le paiement des charges patronales, à :
 - 62 ans pour les cadres et progressivement 65 ans selon l'année de naissance,
 - 60 ans pour les techniciens et agents de maîtrise et progressivement 63 ans selon l'année de naissance,
 - 60 ans pour les autres catégories de personnels et progressivement 63 ans selon l'année de naissance ;
- prise en compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel ;
- taux d'actualisation et d'inflation :
 - 2021 : 1,1 % nominal dont inflation de 1,8 %,
 - 2020 : 0,7 % nominal dont inflation de 1,8 %.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes postemploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les Engagements hors bilan (cf. ci-dessus).

29.2 — INSTRUMENTS FINANCIERS

29.2.1 — GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Département trésorerie Groupe, dépendant de la Direction financière Groupe, possède les compétences et outils nécessaires à la conduite de la gestion des risques de marché. Un reporting mensuel est communiqué à la Direction et des présentations régulières sont organisées pour le Comité d'audit.

25.22 – GESTION DU RISQUE FINANCIER ET DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de liquidités importantes avec :

- une ligne de crédit syndiqué confirmée de 520 millions d'euros de 2024. Cette ligne est non tirée ;
- un programme d'émission de Commercial Papers d'un montant de 500 millions d'euros, tiré à hauteur de 110 millions d'euros ;
- un programme de NEU MTN de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 70 millions d'euros ;
- un emprunt obligataire, type Euro PP, de 125 millions d'euros maturité 2027 et 2029 contracté auprès d'investisseurs privés ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros de maturité avril 2024 ;
- un financement sur le marché du *Schuldschein*, comportant 20 millions d'euros à maturité 2023 ;
- une émission obligataire privée sous format USPP en droit français de 150 millions de dollars à échéance novembre 2035.

Les excédents de liquidités sont placés sous forme d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, de dépôts à terme ou de soldes bancaires.

La société Bel s'est engagée dans ses lignes de crédit syndiqué, ses placements privés (Euro PP et US PP) et le *Schuldschein* à respecter un ratio de levier financier inférieur à 3,75 pendant toute la durée des financements moyens et longs termes ci-dessus. Le calcul du ratio a été amendé en 2020 pour refléter l'intégration de la norme IFRS 16. Le ratio de levier financier désigne maintenant le montant de la dette nette consolidée, y compris la dette sur location-financement divisé par l'EBITDA base ROC, y compris les amortissements et reclassement financier sur droits d'usage consolidé du Groupe. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un cas d'exigibilité sur une partie significative de la dette. Au 31 décembre 2021, ce ratio s'élève à 2,03, contre 1,45 au 31 décembre 2020.

Le Groupe a mis en place une politique de concentration de la liquidité au niveau de la société Bel pour tous les pays où la devise locale est convertible et où il n'y a pas de contrainte juridique et fiscale dans la remontée des excédents ou dans le financement des besoins locaux. Le Département trésorerie Groupe gère des comptes courants internes et un système de compensation de paiement intragroupe.

25.23 – GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société Bel, par son activité et sa présence internationale, subit des variations liées au change.

La société Bel est exposée au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable, à partir du moment où elles sont conclues dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle (importations, exportations, transactions financières).

Politique de couverture des risques de variation de taux de change

La politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le Groupe met en œuvre une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire annuel sur les achats et ventes de devises pour toutes les devises livrables. Le Département trésorerie Groupe fournit à ces entités les couvertures de change nécessaires. Le Département trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit.

La société Bel couvre également le risque de change lié à la remontée des dividendes intragroupe en devises.

Les cours définis au moment de l'établissement du budget sur la base de conditions de marché servent de cours de référence pour la mise en place des couvertures. L'horizon de gestion des couvertures budgétaires est au maximum de dix-huit mois. Au 31 décembre 2021, la maturité du portefeuille de dérivés n'excédait pas le 31 janvier 2023. Les flux attachés à ces couvertures budgétaires 2021 et 2022 sont attendus sur 2022 et impacteront les résultats de l'exercice 2022.

Couverture des risques de variations des cours de change sur les importations, exportations et transactions financières

Périodiquement, à chaque révision budgétaire, les entités du Groupe recalculent leurs expositions nettes en devises. Le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des options de change et des cross currency swaps pour gérer son risque de change.

SITUATION COMPARATIVE DES POSITIONS DE CHANGE, DE TAUX ET DE MATIÈRES PREMIÈRES

VALORISATION DES COUVERTURES CONTRACTÉES PAR LA SOCIÉTÉ BEL SA

	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
TYPE D'OPERATIONS (en millions d'euros)	Valeur de marché	Valeur de marché
TOTAL PORTEFEUILLE LIE AU CHANGE	(5,2)	15,5
TOTAL PORTEFEUILLE LIE AU TAUX	(6,3)	0,8
TOTAL PORTEFEUILLE DE LA SOCIÉTÉ BEL	(11,5)	16,3
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE COUVERTURE DE LA SOCIÉTÉ BEL AVEC SES FILIALES	(11,5)	16,3

Au 31 décembre 2021, la société Bel SA avait contracté les couvertures suivantes :

		AU 31/12/2021		AU 31/12/2020	
TYPE D'OPERATIONS (en millions d'euros)	Cross	Engage- ment	Valeur de marché	Engage- ment	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de change					
1 – TERMES ADOSSES A DES CREANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES					
Achat à terme	EUR GBP	37,6	(0,8)	25,8	0,1
Vente à terme	EUR PLN	32,5	(0,4)	22,7	(0,3)
Achat à terme	EUR PLN	–	–	2,4	0,1
Achat à terme	EUR USD	115,3	(2,5)	80,5	7,1
Vente à terme	EUR USD	3,4	0,2	9,2	(0,7)
Achat à terme	Autres	63,2	(0,4)	61,8	0,1
Vente à terme	Autres	0,9	0,2	0,5	(0,0)
TERMES SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(2,0)		6,4
2 – OPTIONS DE CHANGE ADOSSEES A DES CREANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES					
Achat de call	EUR GBP	52	0,3	66,2	0,7
Vente de put	EUR GBP	26	(0,3)	36,0	(0,2)
Achat de put	EUR PLN	30	0,2	32,0	0,2
Vente de call	EUR PLN	11	(0,2)	11,2	(0,2)
Achat de call	EUR USD	93	0,1	119,3	8,0
Vente de put	EUR USD	43	(1,3)	61,8	(0,1)
Achat de call	Autres	56	0,5	43,4	1,0
Vente de put	Autres	25	(0,3)	17,1	(0,1)
OPTIONS SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(1,0)		9,3
3 – TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS					
Achat à terme	EUR GBP			2,0	–
Achat à terme	EUR USD	12,9	(0,3)	5,3	0,4
Achat à terme	Autres			1,1	–
TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS			(0,3)		0,4
4 – OPERATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS					
Swap vendeur à terme	EUR GBP	22,9	0,0	20,0	0,1
Swap vendeur à terme	EUR PLN	3,0	(0,0)	6,5	(0,1)
Swap vendeur à terme	EUR USD	84,4	(0,1)	73,6	(0,5)
Swap vendeur à terme	Autres	18,2	(0,0)	11,2	(0,0)
Swap acheteur à terme	Autres	10,5	(0,0)	10,1	0,0
OPERATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS			(0,1)		(0,5)
5 – AUTRES OPÉRATIONS					
Vente de call	EUR GBP			4,5	(0,0)
Vente de call	EUR USD			5,9	(0,1)
Vente de call	Autres	2,0	(0,0)	0,1	–
Autres opérations			(0,0)		(0,1)
TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU CHANGE			(2,4)		15,5

Les opérations sont exprimées par rapport au sens du cross. Exemples :

- achat à terme EUR USD signifie que le Groupe est acheteur d'EUR, vendeur d'USD ;
- achat de call EUR GBP signifie que le Groupe achète un call EUR/Put GBP ;
- swap vendeur à terme EUR GBP signifie que le Groupe emprunte l'EUR donc est vendeur d'EUR à terme, prête le GBP donc est acheteur de GBP à terme.

La société Bel garantit les flux en devises des filiales liés à l'exercice budgétaire par l'émission de garanties de changes annuelles qui sont émises une fois l'exercice budgétaire précédent encaissé. Le portefeuille de couverture de la société Bel avec ses filiales au 31 décembre 2021 ne couvre que le risque de change des filiales relatif à l'exercice budgétaire 2021 et encaissé sur 2022.

TYPE D'OPÉRATIONS	CROSS	AU 31 DÉCEMBRE 2021		AU 31 DÉCEMBRE 2020	
		Engagement	Valeur de marché	Engagement	Valeur de marché
Achat à terme	EUR/USD	—	—	6,0	0,4
Vente à terme	EUR/USD	—	—	8,6	(0,5)
Achat à terme	EUR/CAD	0,4	(0,0)	2,7	(0,1)
Vente à terme	USD/CAD	—	—	10,0	0,3
Achat à terme	EUR/JPY	7,3	0,3	9,4	(0,3)
Achat à terme	DKK/EUR	0,7	(0,0)	1,0	0,0
Achat à terme	NOK/EUR	—	—	0,2	(0,0)
Vente à terme	EUR/SEK	—	—	0,7	(0,1)
Achat à terme	EUR/SEK	0,8	(0,0)	(1,6)	0,1
Vente à terme	EUR/PLN	4,1	(0,2)	5,3	0,3
Achat à terme	EUR/CHF	1,0	(0,0)	1,2	0,0
Achat à terme	EUR/CZK	—	—	3,3	(0,0)
Achat à terme	EUR/GBP	9,9	(0,8)	7,1	0,1
Vente à terme	EUR/USD	—	—	2,0	0,1
Achat à terme	EUR/USD	1,8	(0,1)	3,5	(0,2)
TERMES SUR TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES			(1,0)		0,04

Le dollar US, la livre sterling et le zloty polonais sont les principales devises qui présentent un risque de change de transaction pour le Groupe. Les valorisations indiquées sont hors impact des impôts différés.

Au 31 décembre 2021, le ratio de couverture sur l'exposition nette estimée relative au budget 2022 (réalisé et à venir) des principales devises est compris entre 81 % et 86 % selon la devise gérée. Par conséquent, les variations de devises sur la comptabilisation des achats et ventes des entités du Groupe seront compensées, à hauteur de la couverture, par le résultat dégagé sur ces couvertures.

La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbe de taux, cours de change et courbes de volatilité) que de modèles de valorisation. Le Département trésorerie Groupe possède en interne les outils nécessaires aux calculs des valorisations. Néanmoins, le Groupe Bel fait appel à un prestataire externe pour réaliser ses valorisations.

23.24 — GESTION DU RISQUE DE TAUX

L'essentiel des financements du Groupe est mis en place par la société Bel, qui centralise aussi la gestion du risque de taux. La politique mise en œuvre par l'utilisation de dérivés de taux, vise à se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, tout en profitant partiellement d'une éventuelle baisse des taux.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux :

TYPE D'OPÉRATIONS (en millions d'euros)	DEVICES	AU 31 DÉCEMBRE 2021		AU 31 DÉCEMBRE 2020	
		Engagement	Valeur de marché	Engagement	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de taux					
Swap emprunteur taux fixe	EUR	35,0	(0,2)	42,5	(0,5)
Swap receveur taux fixe	EUR	72,5	(0,9)	72,5	1,5
Swap receveur taux fixe	USD	66,2	(4,9)	48,9	(1,0)
Swap emprunteur taux fixe	USD	—	—	—	—
Cross currency swap emprunteur taux fixe	EUR/CAD	5,2	(0,2)	19,2	0,8
TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU TAUX			(5,8)		0,8

Le solde des couvertures ci-après correspond aux couvertures d'emprunts de la société Bel.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES COUVERTURES DE TAUX AU 31 DECEMBRE 2021

(en millions de devises)		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030 > 2035
Swaps de taux	EUR	97,5	62,5	62,5	62,5	62,5	31,25	31,25	0	0
Swaps de taux	USD	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2

25.2.3 — GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Tous les placements de trésorerie et les instruments financiers sont mis en place avec des contreparties majeures en respectant les deux règles de sécurité et de liquidité. Les « contreparties majeures » sont principalement des banques du pool bancaire et sont essentiellement françaises. L'essentiel de nos placements est sous forme d'OPCVM monétaires avec une liquidité quotidienne ou des dépôts à terme et certificats de dépôts.

Le calcul de la DVA (*debt value adjustment*) et de la CVA (*credit value adjustment*) sur nos couvertures de change et de taux donne des impacts non significatifs au 31 décembre 2021.

29.2 — GESTION DU RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Au 31 décembre 2021, la société Bel n'a pas de risque sur les matières premières.

29.2.1 — GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2021, Bel SA ne possède aucun dérivé sur action.

29.3 — LOCATIONS IMMOBILIÈRES

En signant le bail de location de son futur siège social au premier semestre 2014, le Groupe a pris l'engagement ferme de le louer pour les six prochaines années pour un montant global de 41,4 millions d'euros.

29.4 — PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES EXISTANTES

L'engagement donné correspond à la différence entre le montant de l'attribution tenant compte des taux de réalisation des objectifs et la provision constituée pour 3,4 millions d'euros.

Le récapitulatif des plans d'actions gratuites est résumé dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	PLAN 2020 CASH	PLAN 2020 ACTIONS	PLAN 2019 CASH	PLAN 2019 ACTIONS	TOTAL
Nombre d'actions attribuées à l'origine ^(a)	6 245	14 748	4 856	11 511	
Critères d'attribution : pourcentage provisionné	100	100	71,429	71,429	
nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	5 299	12 513	2 620	6 209	
Valeur de l'action en euros	289	191,26	320	183,99	
Montant en charges en 2019			0,7	0,8	1,5
Montant en charges en 2020	0,9	1,3	0,1	0	2,3
Montant en charges en 2021	0,4	0,3	0,2	0,1	1,0
(a) Autorisé par le Conseil d'administration.					

Dans les charges de personnel, nous trouvons également la provision relative au plan cash 2019 de Bel SA pour un montant de 0,6 millions d'euros représentant 4 573 actions, la provision relative au plan cash 2020 de Bel SA pour un montant de 1 million d'euros représentant 9 259 actions.

29.5 — AUTRES ENGAGEMENTS

PROCÈS ET LITIGES

La Société est engagée dans un certain nombre de procès et litiges dans le cours normal de ses opérations. Les charges probables et quantifiables pouvant en découler ont fait l'objet de provisions. Il n'existe aucun litige connu de la Direction et comportant des risques significatifs, susceptibles d'affecter le résultat ou la situation financière de la Société, qui n'ait fait l'objet des provisions estimées.

Identité de la société mère consolidant les comptes du Groupe

Les comptes de Bel SA, société mère du Groupe Bel, sont inclus dans la consolidation du Groupe Unibel, dont le Siège social se situe au 2, allée de Longchamp, 92150 Suresnes.

Une copie des états financiers peut être obtenue à cette adresse et consultable sur le site www.groupe-bel.com.

Événements postérieurs à la clôture

La cotation des actions Bel a été suspendue le 10 janvier 2022 à l'issue de la clôture de l'Offre Publique de Retrait (OPR) initiée par son actionnaire majoritaire Unibel. Unibel détient ainsi 97,41% du capital de Bel, et 83,33% des droits de vote afférents. Le retrait obligatoire a été mis en oeuvre à compter du 25 janvier 2022, date de radiation des actions Bel du marché réglementé d'Euronext Paris.

États des échéances et des dettes

(en millions d'euros)	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE	
		à 1 an au +	à + de 1 an ^(e)
Rubriques et postes			
CRÉANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	637,6	637,6	
Prêts ^(a)	6,5	0,4	6,1
Autres	36,7	1,1	35,6
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	176,8	176,8	
Autres	241,6	241,6	
Charges constatées d'avance	16,1	15,2	0,9
TOTAL	1 115,3	1 072,7	42,6
DETTES			
Autres emprunts obligataires ^(b)	763,5	6,0	757,5
Emprunts ^(b) et dettes auprès des établissements de crédit ^(c)	22,5	2,5	20,0
Emprunts et dettes financières divers ^{(b) (d)}	327,2	265,8	61,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228,4	228,4	
Dettes fiscales et sociales	50,6	41,5	9,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10,4	10,4	
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
Autres dettes ^{(d) (e)}	506,8	502,5	4,3
Produits constatés d'avance	1,9	1,9	
TOTAL	1 911,3	1 059,0	852,3
(a) Prêts accordés en cours d'exercice	0,3		
Prêts récupérés en cours d'exercice			
(b) Emprunts souscrits en cours d'exercice	369,8		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	303,4		
(c) Dont :			
à deux ans au maximum à l'origine	2,5		
à plus de deux ans à l'origine	20,0		
(d) Dont envers les associés (poste : Autres dettes)	457,6		
(e) Dettes dont l'échéance est à plus de cinq ans	4,3		

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES (en millions d'euros)	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Participations	1 396,8	
Créances rattachées à des participations	636,8	
Autres titres immobilisés	22,7	
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	91,3	
Autres créances	186,3	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts et dettes financières divers	145,1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112,4	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	470,1	
Produits de participation	118,4	
Autres produits financiers	3,6	
Charges financières	7,4	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

CONVENTION DE TRÉSORERIE AVEC LA SOCIÉTÉ UNIBEL

Au 31 décembre 2021 la Société avait reçu une avance de trésorerie de la société Unibel de 24,5 millions d'euros. Cette avance, rémunérée au taux de l'EONIA majoré de 100 points de base a généré des charges financières comptabilisées dans les charges de l'exercice 2021 de 0,2 millions d'euros.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ UNIBEL

Au titre de cette convention, une charge d'un montant de 5,8 millions d'euros a été comptabilisée pour l'exercice 2021.

CHARGES OPERATIONNELLES REFACTUREES A BEL SA PAR LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Pour l'exercice 2021, des charges opérationnelles d'un montant de 13,8 millions d'euros ont été facturées à Bel SA.

EXERCICE 2021

EXERCICE 2021

SOCIÉTÉS	CAPITAL (a)	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL (a)	% CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS, AVALS ET LETTRES D'INTENTION FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT NET
				Brute	Nette					
En millions de devises			En millions d'euros					En millions de devises		
I – RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société) :										
Françaises										
Fromageries Picon	0,6 EUR	2,3 EUR	99,975	5,6	5,6			0,9	0,8 EUR	0,6 EUR
Fromageries Bel Production France	48,9 EUR	147,9 EUR	100,000	132,2	132,2	34,1		7,9	610,9 EUR	10,4 EUR
SAS des Fermiers Réunis	7,2 EUR	11,1 EUR	99,848	18,1	18,1			0,8	1,4 EUR	1,0 EUR
Sofico	2,3 EUR	9,7 EUR	99,965	2,4	2,4			1,5	0,0 EUR	2,3 EUR
Fromagerie Boursin SAS	2,8 EUR	18,9 EUR	100,000	23,6	23,6	2,0		1,0	63,1 EUR	1,0 EUR
Sicopa	591,4 EUR	949,5 EUR	100,000	780,2	780,2			59,1	0,0 EUR	523,0 EUR
LVQR Diffusion	0,05 EUR	0,5 EUR	100,000	0,1	0,1				1,3 EUR	0,1 EUR
Atad	0,3 EUR	(0,1 EUR)	100,000	0,4	0,4				0,0 EUR	0,0 EUR
Newton Holding	253,2 EUR	268,5 EUR	68,020	331,2	331,2	496,8			13,4 EUR	(18,8 EUR)
MOM INVESTISSEMENT	6,6 EUR	27,5 EUR	50,000	17,0	17,0				0,0 EUR	0,0 EUR
All In Foods	0,1 EUR	(2,8 EUR)	80,000	56,4	56,4	12,5			9,6 EUR	1,9 EUR
Étrangères										
Bel Tunisie	3,0 TND	(7,7 TND)	99,000	2,1						
Bel Algérie SpA	3 318,9 DZD	3 431,8 DZD	99,023	21,2	21,2			3,6	10 215,0 DZD	(397,2 DZD)
II – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
Filiales non reprises au paragraphe I										
a) Filiales françaises (ensemble)										
b) Filiales étrangères (ensemble)										
Participations non reprises au paragraphe I										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)										
(a) Données PCG pour les entités françaises et IFRS pour les sociétés étrangères										

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES ET TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUS

(en millions d'euros)		VALEUR NETTE AU BILAN 2021	VALEUR NETTE AU BILAN 2020
PARTICIPATIONS			
Françaises			
219 373 487	NEWTON HOLDING	331,2	196,1
3 282 746	MOMI	17,0	
3 706 666	FROMAGERIES BOURSIN SAS	23,5	23,5
239 635	SAS DES FERMIERS RÉUNIS « SAS FR »	18,1	18,1
39 426 801	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET DE PARTICIPATION « SICOPA »	780,2	780,2
132 208 521	Fromageries Bel Production France	132,2	132,2
155 865	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET COMMERCIALE « SOFICO »	2,4	2,4
19 995	FROMAGERIES PICON	5,6	5,6
10 000	ATAD	0,4	0,4
999	SOCIÉTÉ DES PRODUITS LAITIERS « SPL »		
3 333	LVQR DIFFUSION	0,1	0,1
1 200	All In Foods	56,4	56,4
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		1 367,1	1 215,0
Étrangères			
76 664	BEL EGYPT EXPANSION FOR CHEESE PRODUCTION	7,2	7,2
3 286 512	BEL ALGÉRIE SpA	21,2	21,2
594	BEL TUNISIE		
10	BEL VIETNAM	1,2	1,2
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		29,6	29,6
TOTAL PARTICIPATION		1 396,7	1 244,6
Autres titres immobilisés			
Français			
37 051	FPCI CAP AGRO-INNOVATION B	3,7	3,4
1 120	SOGAL – SOCAMUEL		
80 620	Bel SA	22,8	23,3
<i>Dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 par catégorie de titres</i>			
		26,5	26,7
Étrangers			
4 790	NEW PROTEIN FUND	4,1	4,2
50 000	LIVELIHOODS CARBON FUND	5,0	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS		35,6	30,9
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		115,4	91,0

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ARTICLES R. 225-81, R. 225-83 ET R. 225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Nature des indications	2021	2020	2019	2018	2017
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 308 503	10 308 503	10 308 503	10 308 503	10 308 503
Nombre des actions ordinaires existantes	6 872 335	6 872 335	6 872 335	6 872 335	6 872 335
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 267 171 218	1 323 456 351	1 317 068 112	1 314 188 053	1 317 849 203
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 504 823	112 165 679	66 840 700	114 668 722	125 036 074 ^(b)
Impôts sur les bénéfices	(17 398 163)	(1 771 915)	(7 084 961)	(6 015 645)	(18 239 459)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4 074 976	3 474 969	3 675 049	2 053 071	2 246 437
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53 203 747	91 664 534	93 085 516	92 230 775	133 401 905
Résultat distribué	35 048 909 ^(a)	0	24 053 173 ^{(a) (c)}	34 018 058 ^(a)	48 106 345 ^(a)
III. RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,04	16,09	10,22	17,26	20,52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7,74	13,34	13,54	13,42	19,41
Dividende attribué à chaque action	5,10	0	3,50	4,95	7,00
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 108	1 033	1 000	1 020	1 024
Montant de la masse salariale de l'exercice	86 109 488	83 871 141	92 957 668	76 417 529	74 201 969
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	40 194 108	39 035 947	38 985 414	38 678 052	38 739 043
(a) Montant théorique car les actions propres détenues par la société n'ouvrent pas droit au dividende. La somme correspondant aux dividendes non versés de ce fait est affectée au « Report à nouveau ». (b) Montant modifié par rapport au DDR 2017. (c) Montant modifié par rapport au DDR 2019. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration réuni le 20 avril 2020 a décidé de réduire le montant du dividende proposé par le Conseil d'administration du 11 mars 2020.					

